

# RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Les Jardins Nourriciers

2017

**Bilan financier**  
**Bilan vie associative**  
**Bilan activités de maraichage et de distribution de fruits et légumes**  
**Bilan activités d'aménagement et d'entretien de jardins**



Les  
Jardins  
Nourriciers

[www.lesjardinsnourriciers.com](http://www.lesjardinsnourriciers.com)

# Sommaire

<b>Bilan financier 2017</b> .....	3
1 Eléments budgétaires, compte de résultat et bilan .....	3
1.1 Compte de résultat 2017.....	3
1.2 Bilan comptable 2017.....	6
1.3 Ecarts au prévisionnel .....	6
2 Ressources associatives.....	8
2.1 Ressources financières propres.....	8
2.2 Subventions.....	9
3 Charges associatives par nature de dépenses.....	10
4 Charges associatives par destination des dépenses.....	12
4.1 Destination du temps de travail des salariés .....	12
4.2 Charges liées aux productions maraichères.....	14
4.3 Charges liées à l'aménagement de jardin .....	15
4.4 Charges de fonctionnement, vie associative et prospective.....	15
<b>Bilan de la vie associative 2017</b> .....	17
1 Vie associative et temps collectifs.....	17
1.1 Adhérents, administrateurs et Jardiniers.....	17
1.2 AG, CA, groupes de travail.....	18
1.3 Temps conviviaux .....	19
1.4 Chantiers et sessions de jardinage .....	19
1.5 Permanences de distribution de légumes.....	21
2 Communication et interventions .....	22
2.1 Participation aux rencontres de l'écologie et d'automne .....	22
2.2 Accueil d'un groupe AlterTour 2017 .....	22
2.3 Interventions au CFPPA .....	23
2.4 Opération portes-ouvertes.....	23
2.5 Articles, lettres d'information et réseaux sociaux.....	24
3 Partenariats .....	24
4 Système d'échange.....	25
4.1 Usagers et bénéficiaires .....	25
4.2 Produits et services échangés .....	29
4.3 Bilan comptable du système d'échange.....	30

<b>Bilan des productions maraichères et ventes de fruits et légumes 2017</b> .....	32
1 Bilan des activités de productions maraichères associatives.....	32
1.1 Chiffre clés de la production maraichère associative.....	33
1.2 Détail de la production maraichère.....	33
1.3 Surfaces mises à disposition de l'association .....	34
1.4 Productivité des cultures.....	35
1.5 Main d'œuvre dédiée aux cultures et contribution des adhérents .....	35
1.6 Productivité horaire et rentabilité des productions maraichères.....	36
2 Distribution et vente des productions maraichères.....	37
2.1 Mode de distribution des productions de fruits et légumes.....	37
2.2 Bénéficiaires des productions maraichères .....	38
2.3 Utilisation du système d'échange dans les ventes de production maraichère.....	38
2.4 Chiffres clés des ventes de production maraichère .....	39
3 Distribution des paniers .....	39
3.1 Chiffres clés des paniers .....	40
3.2 Mode de paiement et valeur des paniers .....	40
4 Synthèse de l'enquête de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association .....	41
<b>Bilan des aménagements et entretien de jardins</b> .....	42
1. Conseils et aménagement de jardins et de potagers agroécologiques .....	42
1.1 Allées gravillonnées et massifs fleuris.....	42
1.2 Petit jardin de ville.....	43
1.3 Des haies vives et diversifiées .....	44
2. Constructions.....	45
2.1 Bacs de cultures potagères.....	45
2.1 Châssis pour semis sur couches chaudes .....	46
2.3 Structures de treillage .....	47
2.4 Constructions vivantes .....	47
3. Plantation de vergers .....	48
4. Entretien de jardins .....	48
4.1 Taille et nettoyage massifs .....	48
4.2 Fauche .....	48
5. Et on les trouve où les végétaux qu'on se propose de planter dans vos jardins ?.....	48

# Bilan financier 2017



## 1 Éléments budgétaires, compte de résultat et bilan

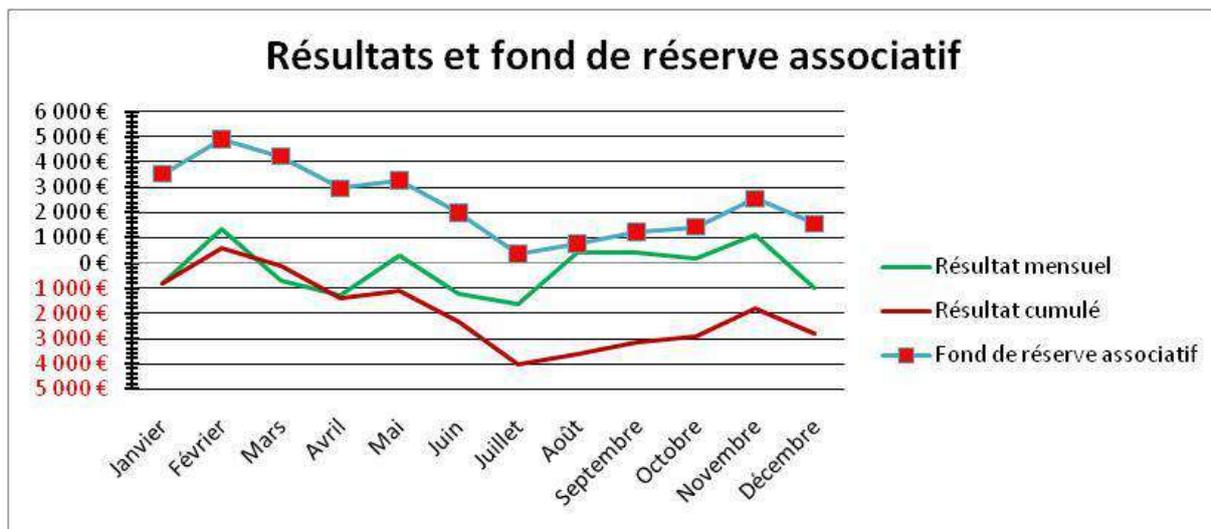
Le budget de l'exercice 2017 a été de 31 848,65€. En comparaison, celui de 2016 n'était que de 6 926,53€. Il faut toutefois rappeler que l'exercice 2016 n'a débuté que le 26 mai, date de création de l'association. Les deux budgets ne sont donc pas comparables car ne recouvrant pas les mêmes périodes. Il est toutefois possible de comparer l'évolution en terme de moyennes mensuelles budgétaires. Ainsi, le budget mensuel moyen était de 990€ en 2016 et de 2 654€ en 2017, soit une augmentation de 168% d'une année sur l'autre. Cette augmentation traduit l'important développement des activités de l'association.

### 1.1 Compte de résultat 2017

Le compte de résultat de l'exercice 2017 détaille les recettes et les dépenses associatives sur l'année selon les catégories du Plan Comptable Général qui concernent les activités associatives.

Le compte de résultat fait apparaître un budget parfaitement à l'équilibre (0.70€ de résultat net positif) mais des provisions en baisse à hauteur de 2 137,07€ (-50% par rapport à 2016). Elles correspondent aux provisions pour congés payés non pris (1 144,24€), amortissement matériel (318.20€) et provisions pour charges salariales (647,63€).

Au cours de l'année le résultat financier de l'association a évolué comme suit, avec un premier semestre nettement déficitaire et un second bénéficiaire, mais ne parvenant pas à reconstituer le fond de réserve à hauteur de ce qu'il était début 2017.



Cette saisonnalité du résultat est directement liée à la saisonnalité de l'activité de maraîchage qui induit des recettes différées (à partir de juin 2017) et de l'activité d'aménagement de jardin dont les recettes ne sont encaissées en totalité qu'à la fin des chantiers.

**Compte de résultats définitif au 31/12/2017**

Code	Charges	2016	2017	Code	Produits	2016	2017
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>1 336,36 €</b>	<b>7 990,03 €</b>				
601	Achat de matières premières	145,35 €	1 590,75 €				
6031	Variation des stocks de matière première	- €	- €				
6037	Variation des stocks de marchandises	- €	- €				
604	Achat prestations de services	- €	216,00 €				
605	Achat de matériel et équipement	- €	2 032,24 €				
6061	Fournitures eau, énergie, chauffage	- €	17,28 €				
6063	Achat fournitures, entretien et petit équipement	310,92 €	688,74 €	<b>70</b>	<b>Ventes</b>	<b>4 600,52 €</b>	<b>16 263,45 €</b>
6064	Achat fourniture de bureau et informatique	38,18 €	95,73 €	701	Vente de produits finis (fruits et légumes, plants, PNPP...)	1 060,85 €	3 281,98 €
6068	Achat consommables vie associative	- €	- €	706	Prestations de services (main d'œuvre et forfaits)	2 610,00 €	9 657,92 €
607	Achat de marchandises (achat groupé, fournitures prestations)	841,91 €	3 349,29 €	707	Vente de marchandises (pour aménagements et achats groupés)	929,67 €	3 323,55 €
				7083	Location diverses (matériel)	- €	- €
<b>61</b>	<b>Services extérieures</b>	<b>154,22 €</b>	<b>273,64 €</b>	7088	Autres produits activités annexes	- €	- €
6132	Location immobilière	- €	80,00 €				
6135	Location mobilière, hébergement site internet	118,80 €	193,64 €	<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>3 704,24 €</b>	<b>10 424,44 €</b>
616	Prime d'assurance	35,42 €	- €	74	Subvention d'exploitation (aide CAE)	3 704,24 €	10 424,44 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieures</b>	<b>435,90 €</b>	<b>1 039,19 €</b>	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>2 875,00 €</b>	<b>840,00 €</b>
623	Frais de publicité (Communication, remise commerciale...)	20,00 €	11,84 €	754	Dons	2 625,00 €	210,00 €
6226	Honoraires (comptable, frais de publicité JO)	44,00 €	450,00 €	756	Cotisations	250,00 €	630,00 €
6251	Voyages et déplacement des salariés et bénévoles	250,38 €	341,10 €	758	Produits divers de gestion courante	- €	- €
6256	Frais de mission (repas, hébergement...)	- €	- €				
6258	Frais de réceptions associatifs (réunions, AG...)	51,90 €	58,78 €	<b>77</b>	<b>Produits sur exercice antérieure</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
626	Frais postaux et télécom	3,20 €	52,60 €	772	Subvention d'exploitation sur exercice antérieure	- €	- €
627	Services bancaires	16,42 €	54,87 €				
628	Divers (cotisations asso)	50,00 €	70,00 €	<b>78</b>	<b>Reprise sur provision</b>	<b>- €</b>	<b>4 320,76 €</b>
				7815	Reprise sur provision d'exploitation	- €	4 320,76 €
<b>63</b>	<b>Impôts, taxes et versement assimilés</b>	<b>23,97 €</b>	<b>116,87 €</b>	<b>79</b>	<b>Transferts de charges</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Cotisation formation professionnelle continue	23,97 €	116,87 €	793	Transfert charge exploitation (indemnité MSA)	- €	- €
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>4 865,32 €</b>	<b>21 232,72 €</b>				
6410	Salaires bruts	4 358,04 €	16 949,01 €				
6412	Provision pour indemnités de congés payés	- €	994,99 €				
645	Charges patronales sur salaires (sécu, chô, mutuelle...)	507,28 €	3 139,47 €				
6482	Provisions pour charges patronales pour congés payés	- €	149,25 €				
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>43,23 €</b>	<b>20,63 €</b>				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences...	40,50 €	- €				
658	Charges diverses gestion courante	2,73 €	20,63 €				
<b>67</b>	<b>Charge exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>182,04 €</b>				
672	Charges de l'exercice antérieur	- €	182,04 €				
<b>681</b>	<b>Dotations aux amortissement et provisions</b>	<b>4 210,00 €</b>	<b>992,83 €</b>				
68112	Immobilisations corporelles (amortissement matériel)		318,20 €				
6815	Dotations aux provisions d'exploitation (salaires, invst)		674,63 €				
	<b>Total Charges</b>	<b>6 815,77 €</b>	<b>31 847,95 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>11 179,76 €</b>	<b>31 848,65 €</b>
	Solde créditeur (bénéfice)	<b>110,76 €</b>	<b>0,70 €</b>		Solde débiteur (déficit)	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	<b>Total</b>	<b>6 926,53 €</b>	<b>31 848,65 €</b>		<b>Total</b>	<b>11 179,76 €</b>	<b>31 848,65 €</b>



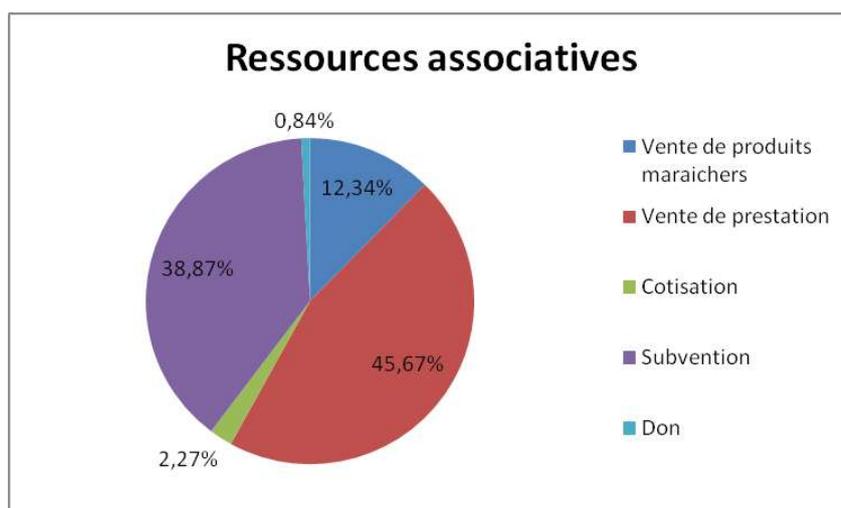


## 2 Ressources associatives

Les ressources financières associatives proviennent :

- des adhésions de ses membres
- des dons
- des produits de ses activités
- des subventions

Elles s'élèvent à 27 527,89€ pour l'exercice 2017 (hors reprise sur provision). Elles se répartissent comme suit :



*Note : Les ventes de prestation dans le graphique précédant intègrent les ventes de marchandises.*

Les adhésions, les dons et les produits des activités associatives représentent les ressources propres de l'association.

### 2.1 Ressources financières propres

Les ressources financières propres de l'association s'élèvent à 13 779.90€. Elles représentent en 2017 57% des ressources financières totales (hors reprise sur provision et vente de marchandises).

Les recettes liées aux activités d'aménagement de jardin représentent 70% des ressources propres associatives, les ventes de produits maraichers 24% et les dons et adhésions 6%.

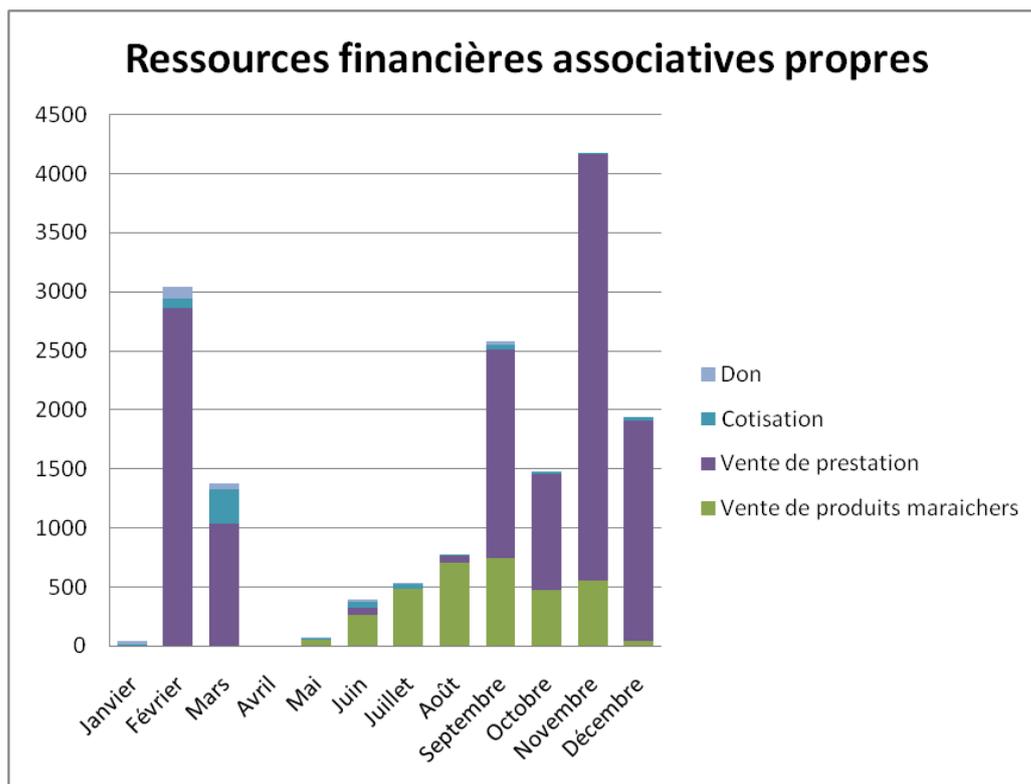
Éléments de suivi	2017	2016	Evolution
Adhésion	630 €	250 €	+ 152 %
Don	210 €	2 625 €	- 1150 %
Vente de fruit et légumes	3 281,98 €	1 060.85 €	+ 203%
Vente de prestation d'aménagement de jardin	9 657,92 €	2 610 €	+ 270 %

A noter que le compte « vente de marchandises » du compte de résultat, qui est passé de 926.67€ en 2016 à 3 323,55€ en 2017 ne constitue pas réellement et à ce jour une ressource pour l'association puisqu'il correspond aux marchandises achetées dans le but de réaliser les travaux d'aménagement de jardin (compte 607 du compte de résultat) et revendues à prix courant dans ce cadre (compte

707). La différence des deux comptes (607 et 707) faisant apparaître un déficit de 25,74€ correspond à des dégradations des marchandises les rendant invendables.

Egalement, en 2016 un appel à financement participatif avait permis de lever la majeure partie des dons du précédent exercice. Cette opération n'ayant pas été reconduite en 2017, cela explique la forte baisse des dons entre 2016 et 2017.

Il peut enfin être noté l'importante discontinuité des ressources propres associatives au cours de l'année. La saisonnalité de l'activité maraîchère induit une saisonnalité de l'activité d'aménagement de jardin sur les périodes les moins chargées en termes de travaux aux jardins. Il en résulte des entrées financières discontinues qui peuvent représenter un risque en termes de trésorerie.



## 2.2 Subventions

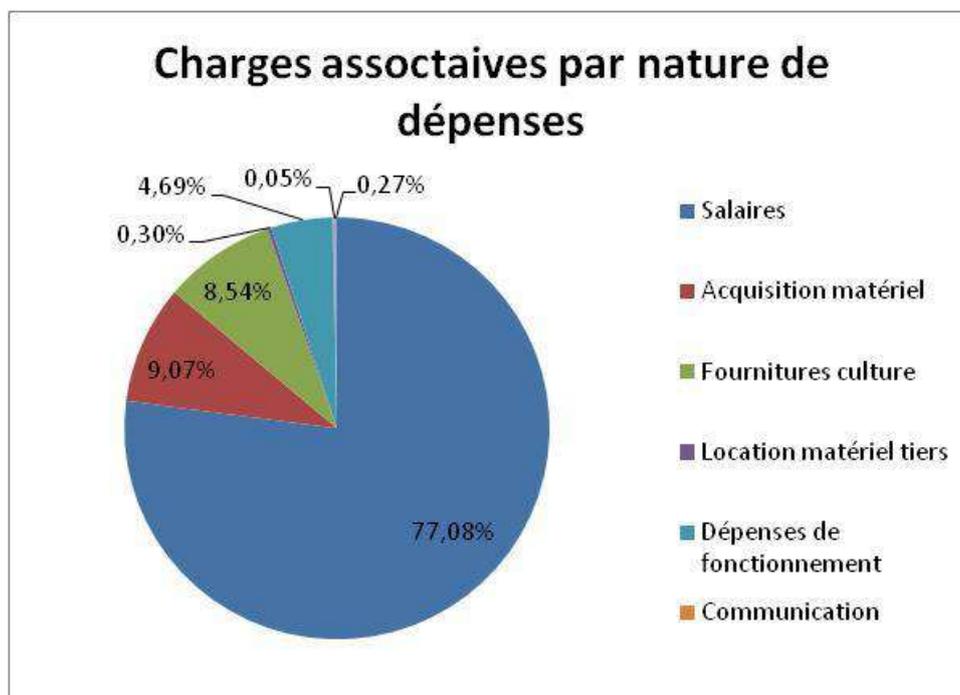
Les subventions perçues par l'association au titre de l'exercice 2017 correspondent aux aides liées au contrat CUI-CAE de Pierre Julien Cournil. Elles ont représenté 10 424,44€ et 43% du total des ressources (hors vente de marchandises).

Cette aide s'est élevée à 64% des charges salariales et patronales liées au contrat de travail de Pierre Julien Cournil (26h/ semaine au SMIC) de janvier à août 2017, puis à 50% de septembre à décembre 2017 après avoir été renouvelée pour une deuxième année.

A noter également que le projet de l'association a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projet de la fondation Daniel et Nina Carasso : « L'alimentation durable, un levier contre la précarité ». L'association a ainsi obtenu une subvention de 94 000€ pour la période 2018-2020. Cette subvention apparaîtra ainsi dans les bilans des prochains exercices comptables.

### 3 Charges associatives par nature de dépenses

Les charges associatives s'élevaient en 2017 à 29 710,18€ (hors provisions). En termes de nature de dépenses, elles se répartissent comme suit :



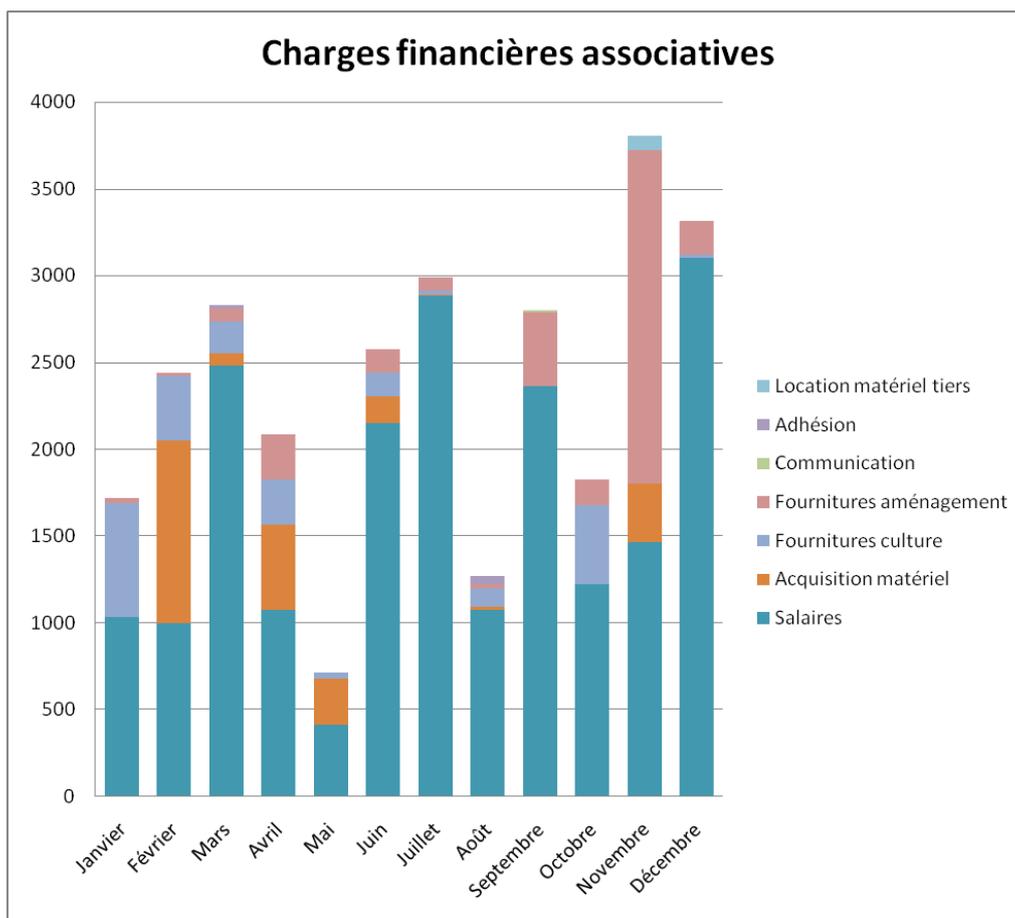
Les charges salariales représentent les trois quart des dépenses associatives. Elles correspondent à l'emploi de Pierre Julien Cournil en tant qu'animateur associatif et jardinier maraîcher à 26h/semaine au SMIC, ainsi que de Tim Heider en tant que jardinier-maraîcher, embauché en moyenne sur l'année 7,25h/semaine au SMIC. Le montant des charges salariales s'élèvent ainsi sur l'année à 20 088,48 (dont 3 139,47€ de charges patronales) pour l'équivalent de 0,95 Emploi Temps Plein sur l'année (soit presque un salarié permanent à 35/h/semaine).

Les acquisitions de matériel correspondent principalement à l'achat de matériel d'irrigation, d'une pompe, d'un groupe électrogène (dédié au pompage de l'eau au terrain des Charles), d'une tarière, d'une brouette et du petit matériel de culture (tuteurs, châssis, presses mottes, asperseurs...). Ces dépenses s'élèvent à 2 384,90€.

Les fournitures de cultures regroupent toutes les dépenses de consommables liées aux activités de maraîchages (semences, terreau, compost...). Elles s'élèvent à 2 245,66€.

Les dépenses de fonctionnement correspondent essentiellement aux honoraires du cabinet comptable (obligatoire pour l'édition des bulletins de paie en l'absence d'un logiciel de comptabilité propre à l'association) qui s'élèvent à 450€ et aux petits matériels et fournitures pour 688,74€. Le reste est constitué des frais postaux, bancaires et de réception associative. Au total les dépenses de fonctionnement représentent 1 234,12€, soit 4.69% des charges associatives totales.

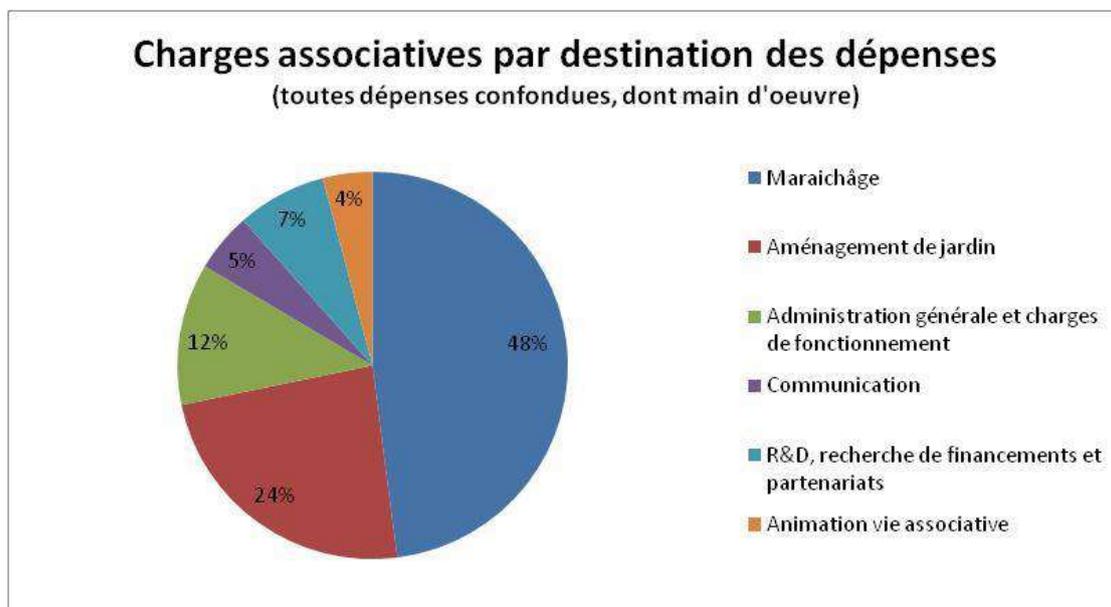
Au cours de l'année ces charges se répartissent comme suit :



*Note : les « pics » de charges salariales des mois de mars, juillet et décembre correspondent au paiement trimestriel des cotisations salariales et patronales. Les autres fluctuations de ces charges correspondent au glissement des paies au début du mois suivant.*

## 4 Charges associatives par destination des dépenses

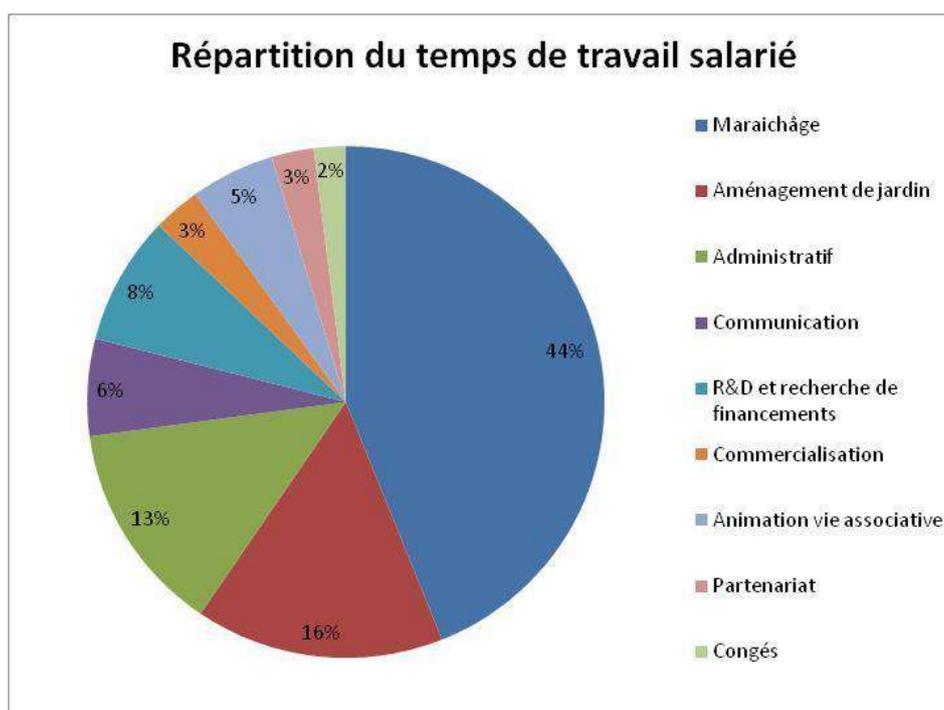
Le premier poste de dépenses et d'investissement associatif est l'activité de maraîchage qui représente près de la moitié du total des dépenses. Ceci traduit pleinement l'engagement de l'association en matière de relance d'une agriculture vivrière coopérative sur des terrains délaissés et en friche. A noter également que les dépenses de fonctionnement à proprement parler restent très maîtrisées avec seulement 12% du budget associatif qui leur sont consacrées.



Les sous-chapitres suivants donnent le détail des charges salariales et des charges par poste de dépense.

### 4.1 Destination du temps de travail des salariés

Le temps de travail des salariés est suivi au jour le jour et catégorisé en fonction de leurs activités. En 2018 le temps de travail salarié de l'association a été affecté de la manière suivante :



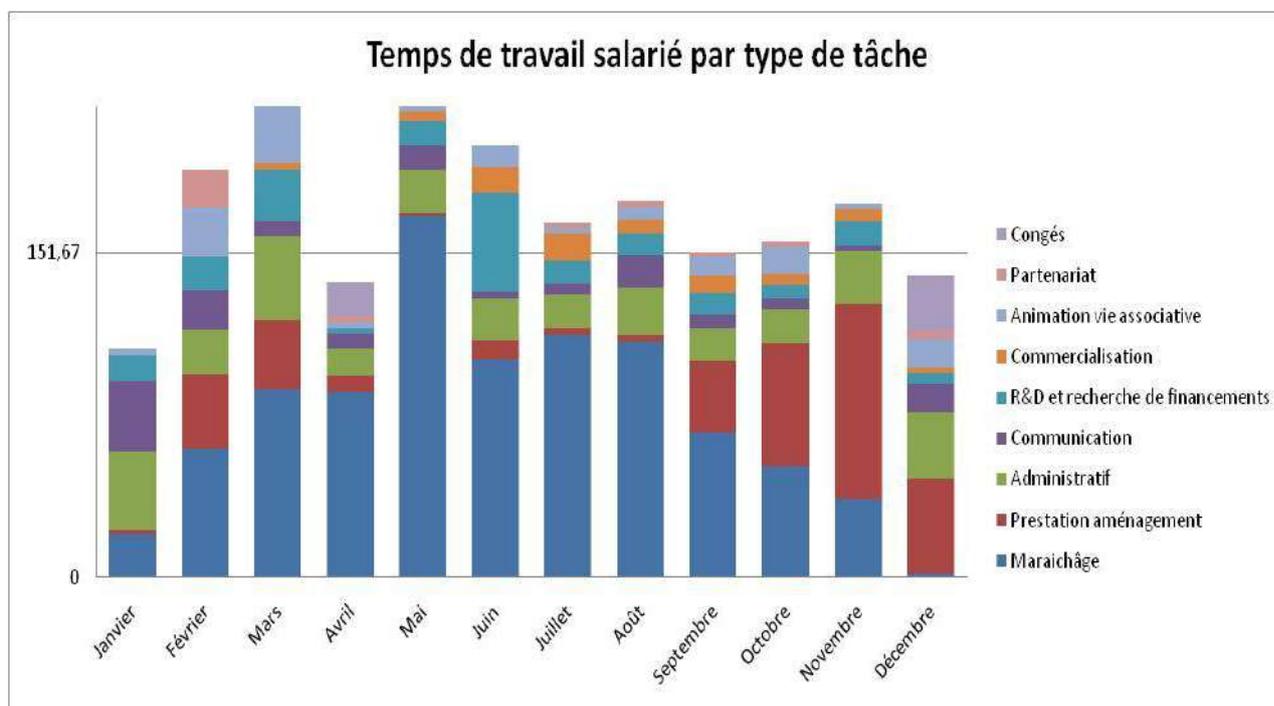
Le temps dédié au maraîchage et à l'aménagement de jardin atteint 60% du total du temps de travail des salariés. Il est également intéressant de noter que le temps de maraîchage (et d'encadrement des bénévoles dans les jardins) représente 44% du temps total des salariés (47% en comptant la commercialisation) alors que les recettes associatives liées à cette activité ne représentent que 12.34%. Inversement, les aménagements de jardins représentent 16% du temps de travail et 45.67% des ressources associatives. Ceci fait clairement apparaître que l'activité d'aménagement de jardin soutient financièrement l'activité de maraîchage.

Les tâches administratives (principalement de secrétariat et de comptabilité) représentent 13% du temps de travail salarié, ce qui reste un niveau relativement faible au regard de la complexité de gestion de l'association, notamment de son système d'échange.

L'animation de la vie associative (Conseil d'administration, assemblée générale, groupes de travail, moments conviviaux) ne représente que 5% du temps de travail malgré le nombre relativement faible d'administrateurs (à même de prendre en charge une part de ce temps d'animation associative).

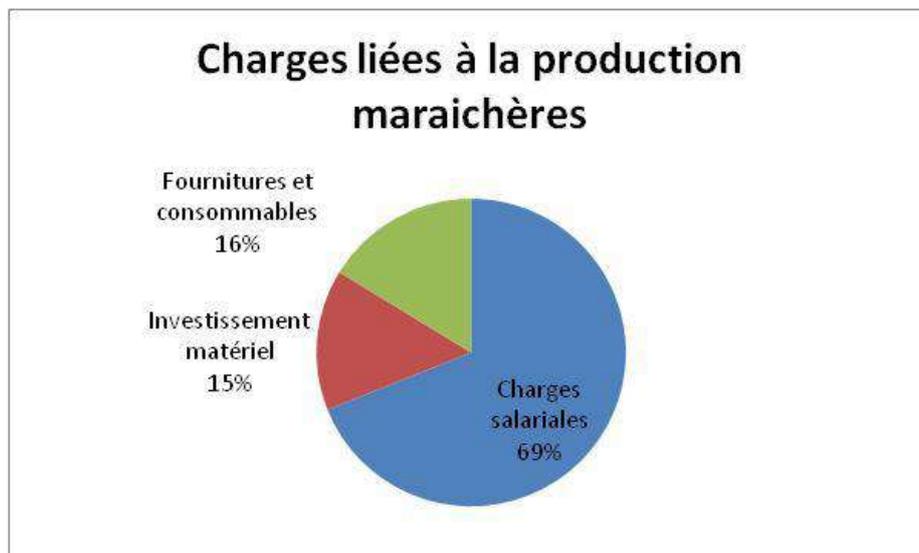
Enfin le temps dédié à investir pour l'avenir de l'association, notamment par la conception d'outil de gestion, la recherche de partenariats et de financements, représente 11% du temps de travail, ce qui démontre, en parallèle de la réalisation des tâches courantes, une volonté de pérenniser le projet associatif sur le moyen et long terme.

Ces temps de travaux connaissent également une forte saisonnalité. Le graphique suivant montre la répartition des tâches au cours de l'année.



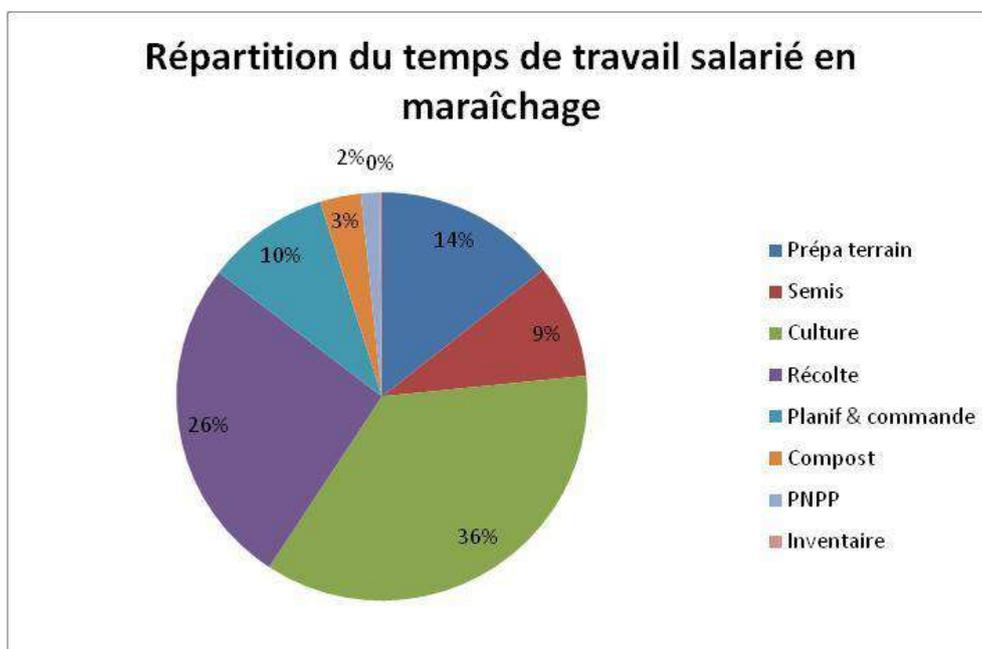
## 4.2 Charges liées aux productions maraichères

Le total des charges liées aux productions maraichères s'élèvent à 13 821€ soit 47% du total des dépenses associatives. Ces charges se répartissent comme indiquées par le graphique suivant :



Compte tenu que le résultat financier lié à cette activité a été de 3 282€, le déficit financier des productions maraichères pour l'année 2017 s'élève à 10 539€. Ce déficit s'explique par l'important temps de travail dédié à la remise en culture de terrain (notamment celui des Charles) et des conditions climatiques défavorables (sécheresse).

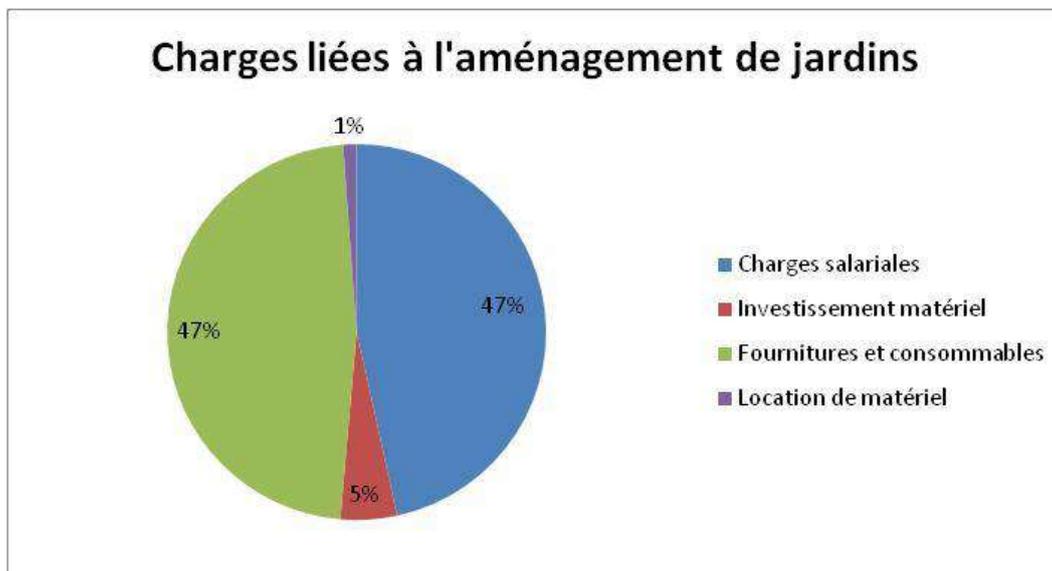
Les charges salariales dédiées aux productions maraichères se répartissent de la manière suivante :



A noter que le temps de distribution n'est pas comptabilisé dans le graphique précédent. Il a représenté 61h de travail salarié en 2017, soit 6% du total du temps de travail salarié lié à l'activité de maraîchage. Cette faible part s'explique en grande partie par le fait que la distribution des légumes a été assurée par des bénévoles de l'association.

### 4.3 Charges liées à l'aménagement de jardin

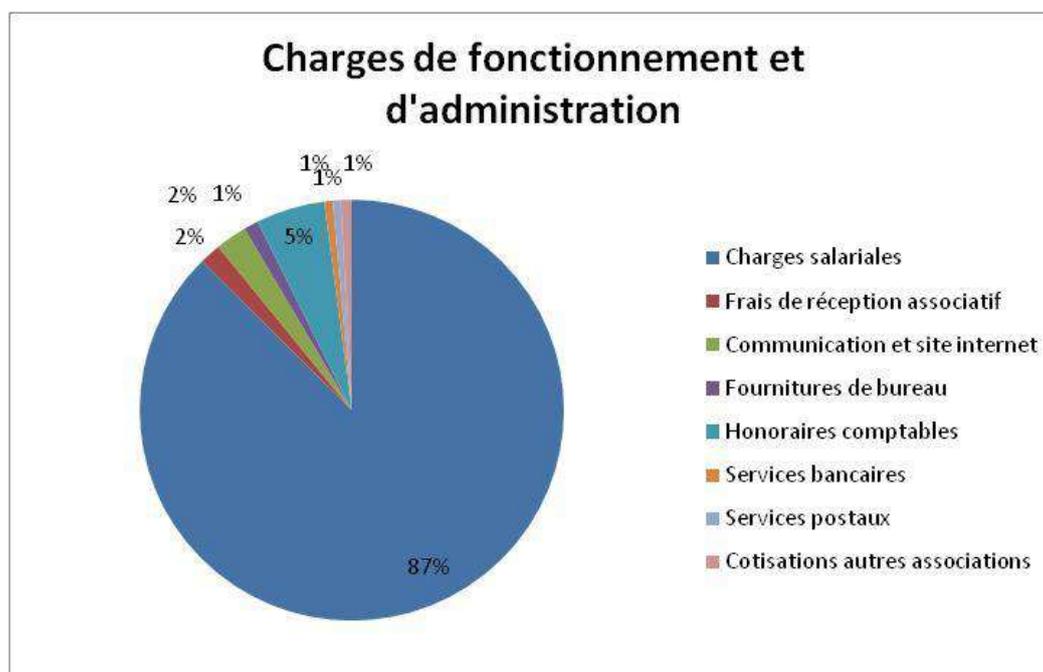
Le total des charges liées aux productions maraichères s'élèvent à 6 966€ soit 24% du total des dépenses associatives. Ces charges se répartissent comme indiquées par le graphique suivant :



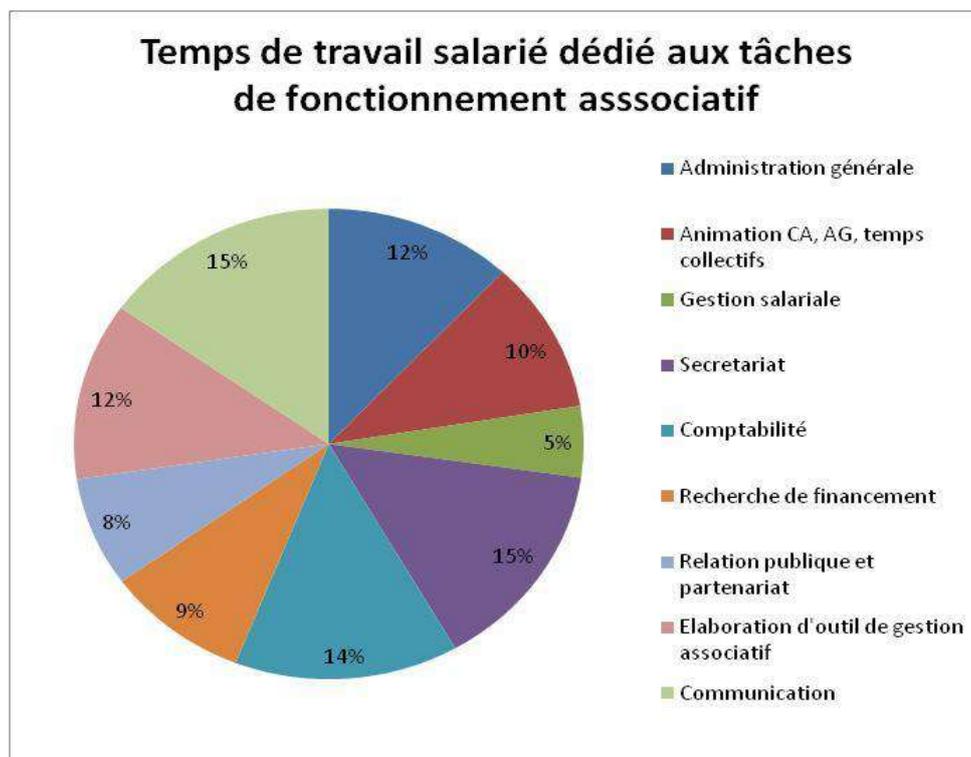
Compte tenu que le résultat financier lié à cette activité a été de 12 981€, son bénéfice financier pour l'année 2017 s'élève à 6 015€. Ce résultat permet en majeure partie de couvrir le déficit constaté sur l'activité de maraîchage.

### 4.4 Charges de fonctionnement, vie associative et prospective

Les charges de fonctionnement associatif, couvrant les dépenses liées à l'administration, à la vie associative, au temps de travail dédié à la prospective et aux recherches de financement, s'élevaient en 2017 à 8 815€ soit 29% du total des dépenses.



La très grande majorité de ces dépenses sont des charges salariales. Ceci induit que les salariés de l'association réalisent la grande majorité des tâches de gestion administratives et d'animation de la vie associative. Ils sont par ailleurs très impliqués dans les missions de recherche de financement et de prospective. Le graphique suivant indique le détail de l'attribution de ces charges salariales.



Au total ce sont 106h de travail sur l'année qui ont été consacrées à l'ensemble de ces tâches.

# Bilan de la vie associative 2017



## 1 Vie associative et temps collectifs

### 1.1 Adhérents, administrateurs et Jardiniers

L'association a connu un important essor en 2017. Au 31 décembre 2016 l'association comptait 51 adhérents. Elle en comptait un an plus tard 106, soit une augmentation de 108%. Pour rappel l'association n'a entrepris aucune campagne de communication en 2017.

Les adhérents des Jardins Nourriciers adhèrent à l'association pour différents motifs :

- Soutien au projet associatif
- Souhait d'accéder à des légumes locaux de haute qualité et à bon marché
- Volonté de se former à l'agro-écologie et au maraîchage
- Souhait de partager des moments de convivialité, de solidarité et d'entraide aux jardins
- Possibilité, via le système d'échange, de valoriser des coups de main aux jardins contre d'autres services
- Souhait de voir leur terrain revalorisé par l'association
- Accéder aux produits en achat groupé
- etc...

Les adhérents sont des Diois (à 80%). Mais l'association compte également une vingtaine d'adhérents hors territoire diois, dont 15 domiciliés hors département de la Drôme.

18 adhérents en 2016 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2017 (dont 8 vacanciers). Ceci implique que 10 adhérents habitant localement n'ont pas reconduit leur adhésion, soit environ 20% des adhérents 2016. Ceci implique également que 80% des adhérents 2016 habitant localement ont renouvelé leur adhésion en 2017.

Si la dynamique d'adhésion est donc très favorable, celle liée au Conseil d'Administration éprouve des difficultés. En effet début 2017 le Conseil d'administration comptait 5 administrateurs. A la fin de l'année 4 d'entre eux étaient démissionnaires. Fort heureusement de nouveaux adhérents se sont portés candidat pour prendre leur relève.

Les motifs évoqués de ces démissions sont :

- déménagement hors du territoire du Diois (pour deux des administrateurs démissionnaires)
- difficultés à assumer la charge de travail et de réunion liée au statut d'administrateur (pour les deux autres)

Ces démissions doivent interroger l'association qui ne peut évidemment pas fonctionner sans administrateur. Outre les motifs de déménagement, il apparaît que l'important développement de l'association, son caractère, pour l'heure, très professionnel, et la complexité de la gestion du projet (autant administrative que stratégique), peuvent être des freins à la « fidélisation » des administrateurs. Ces éléments peuvent, en outre, effrayer de nouveaux administrateurs de se porter candidat malgré le fait que ces éléments constituent tout l'intérêt du projet associatif. Egalement les administrateurs présents sont disponibles pour accompagner de nouveaux coopérateurs dans leurs prise de fonction.

Aussi l'association a tiré le bilan de cette dynamique au sein du Conseil d'Administration en engageant une réflexion sur la manière de conduire l'association, afin d'alléger la charge de travail du Conseil d'Administration et favoriser ainsi sa convivialité et le plaisir d'être ensemble. Par ailleurs elle souhaite engager des travaux visant à faire évoluer le statut de l'association (peut être en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, SCIC) afin de mieux accorder ses missions à son statut juridique. Cet axe de travail fera l'objet d'une présentation et d'un vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Enfin, l'équipe des jardiniers de l'association (aussi et parfois dénommés « coopérateurs associatifs », c'est-à-dire les salariés) a connu un renforcement significatif. Au 1<sup>er</sup> mars 2017 Tim Heider a rejoint Pierre Julien Cournil (en contrat à 26h/semaine) pour une durée de travail de 5 heures hebdomadaire, puis de 8H à partir de juin. Au final l'association a quasiment employé l'équivalent d'un emploi temps plein sur l'année.

## **1.2 AG, CA, groupes de travail**

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 5 mars 2017 à la salle des fêtes de Marignac en Diois. Elle a réuni 28 personnes et 9 représentés (soit 37 au total). Elle a été l'occasion, outre les formalités légales, d'organiser un atelier de réflexion sur le devenir de l'association et commencer à organiser les grands chantiers de l'année. La première question posée en ouverture de l'atelier était : « C'est quoi pour vous les Jardins Nourriciers ? ». Il en est ressorti, en synthèse, que les Jardins Nourriciers c'est :

- **Le partage, l'amitié, la rencontre, la générosité**
- **Le soin de la Terre, les cultures de proximité, le réseau local**
- **La solidarité, la coopération, l'utilité sociale,**
- **Le pouvoir d'agir, l'autonomie alimentaire**

Les chantiers ouverts et programmés pour l'année ont été :

- Organisation de la distribution des paniers de légumes

- Réflexions et mise à jour des règles du système d'échange
- Communication
- Organisation des chantiers et des temps conviviaux



En 2017, 8 réunions du Conseil d'Administration et 2 séminaires d'une journée ont été organisés pour conduire les activités de l'association. Le premier séminaire a porté sur la gouvernance de l'association, tandis que le second a porté sur le système d'échange.

Ils ont permis d'aboutir à la constitution d'un règlement intérieur pour l'association. Il reprend les principes de gouvernance de l'association, les règles du système d'échange non monétaire, ainsi que les conditions générales de vente. Ce règlement intérieur est disponible en téléchargement via le lien suivant :

[Règlement intérieur des Jardins Nourriciers](#)

Deux groupes de travail ont été organisés sur deux thèmes : le système d'échange et la distribution des paniers de légumes. Le premier ne s'est réuni qu'une fois et n'a rassemblé que 2 personnes, tandis que le second s'est réuni trois fois et a rassemblé 6 adhérents à chaque fois. Ces groupes de travail ont permis de préparer les séminaires du Conseil d'Administration sur ces sujets et de planifier l'intervention des bénévoles pour la distribution des paniers de légumes (3 permanences par semaine sur toute la saison de maraîchage).

### **1.3 Temps conviviaux**

L'un des regrets de l'année 2017 sera probablement de n'être pas parvenu, en dehors des chantiers collectifs, à organiser de moments de convivialité entre adhérents. Une soupe partagée pour fêter l'automne devait être organisée le 18 novembre, mais faute d'un nombre de participants suffisant (5 adhérents inscrits) celle-ci a été annulée.

### **1.4 Chantiers et sessions de jardinage**

Les chantiers collectifs ont essentiellement été organisés en début de saison pour réaliser les semis et préparer les terrains. 9 ont été prévus, et 2 ont été annulés en raison des mauvaises conditions météorologiques.



Au total ces chantiers ont réuni 33 adhérents différents. La moyenne du nombre d'adhérents par chantier est de 5,3. Il est également à noter qu'un chantier a permis d'accueillir les étudiants en BPREA maraîchage au CFPPA de Die. Ils ont ainsi pu réaliser des travaux pratiques au jardin des Charles sur le thème de la mise en culture de friches. En termes de réalisations, les chantiers ont permis de :

- tenir le calendrier et les échéances pour les semis (l'association ayant réalisé l'intégralité de ses plants de légume)
- préparer dans les délais le jardin des Charles et les jardins de l'Hermitte



A partir du mois de mai, les chantiers collectifs ont laissé place aux sessions de jardinage collectif. Pensées dans un schéma plus souple que les chantiers collectifs, ces sessions ont été organisées en moyenne 2 fois par semaine à l'échelle de la saison (64 sessions de jardinage organisées au total). Le nombre moyen de participants à ces sessions de jardinage a été de 2.2 pour un total de 16 participants différents.

Que ce soit les chantiers ou les sessions de jardinage collectif, ces temps sont des moments privilégiés, non seulement pour l'échange et la création de lien entre adhérents, mais également pour la formation et la sensibilisation aux principes de l'agro-écologie et au maraîchage sur sol vivant.



### **1.5 Permanences de distribution de légumes**

Les permanences de distribution de légumes ont été tenues deux fois par semaine, à Die (le lundi) et à Marignac en Diois (le vendredi). Le mercredi, une livraison des paniers était assurée à Saint Julien en Quint (faisant office de permanence pour les 2 paniers qui y étaient pris).



Au total 45 permanences ont été tenues (22 à Die, 22 à Marignac et 1 à Saint Julien en Quint). La permanence de Die a mobilisé en moyenne 2,4 adhérents à chaque fois et 6 adhérents différents ont été impliqués pour la tenir. Celle de Marignac a mobilisé 1,2 adhérent en moyenne et 3 adhérents ont été impliqués (1 « titulaire » et deux « suppléants » qui sont intervenus à deux reprises en remplacement).

Systématiquement, les salariés de l'association ont livré les légumes et fourni les informations de la semaine relatives aux paniers et aux jardins.

Le sentiment partagé par les organisateurs et les participants à ces distributions est que celles-ci ont été une réussite, même si certains aspects peuvent encore être améliorés.

## 2 Communication et interventions

L'association n'a pas déployé en 2017 de stratégie de communication à proprement parlé. Elle a simplement répondu à diverses sollicitations et a entretenu un fil d'actualités à destination de ses adhérents, de ses sympathisants et de ses partenaires.

### 2.1 Participation aux rencontres de l'écologie et d'automne

Les deux jardiniers des Jardins Nourriciers (Tim et Pierre Julien) ont réalisé une conférence de présentation du projet associatif et du système d'échange à l'occasion des rencontres de l'écologie de Die (le 1<sup>er</sup> février 2017). Cette conférence a réuni une quarantaine de personnes et a permis de récolter 5 adhésions. Les échanges ont été riches et ont duré pendant près d'une heure.

Par ailleurs, sur sollicitation d'une adhérente, l'association a tenu un stand dans le cadre des rencontres d'automne (anciennement rencontres mycologiques). La présence de l'association à cette manifestation a permis d'échanger avec quelques personnes du projet associatif.



### 2.2 Accueil d'un groupe AlterTour 2017

Le samedi 22 juillet, les Jardiniers de l'association ont accueilli un groupe d'une vingtaine de personnes dans le cadre de l'AlterTour 2017 organisé par le collectif Alternatiba Rhône. Montés à vélo depuis Die pour réaliser un tour des initiatives socialement et écologiquement innovantes localement, ils ont été dirigés aux Jardins des Charles pour une visite et une présentation de l'association.



### 2.3 Interventions au CFPPA

Dans le cadre du module « diagnostic de territoire » du BPREA Maraîchage Biologique, les étudiants avaient à réaliser une étude de cas. En partenariat avec le CFPPA de Die, le sujet qui leur a été soumis était celui des perspectives de développement du projet des Jardins Nourriciers, ses contraintes et ses limites : comment repenser la production agricole, notamment pour qu'elle permette le lien social et la régénération d'espaces délaissés? Comment s'implanter dans un territoire, avec quels partenariats? Quels itinéraires techniques adopter? Comment mieux communiquer ? Comment organiser la distribution des productions ?...

Deux interventions, l'une pour présenter le projet des Jardins Nourriciers et poser le cadre des travaux des étudiants, l'autre pour assister à la restitution de leurs réflexions, ont été assurées par Pierre Julien Cournil. Les stagiaires ont travaillé de manière collaborative et ont proposé des pistes de réponses particulièrement pertinentes et des solutions innovantes qui peuvent tout à fait inspirer l'action de l'association en 2018 et après.



### 2.4 Opération portes-ouvertes

Le mercredi 20 septembre après-midi, l'association a organisé une demi-journée portes-ouvertes dans le cadre de la Fête des Possibles. A cette occasion les Jardiniers de l'association étaient présents pour accueillir les visiteurs, présenter l'association et également animer un atelier « récolter des graines de fleur » aux jardins des Charles. L'information de cet événement a été relayée en amont par les associations Valdec'Quint et Ensemble ici.

Cette demi-journée portes-ouvertes a réuni une quinzaine de personnes, dont la grande majorité n'était pas encore adhérente de l'association. Cet après-midi, sous un soleil radieux, a été un beau moment de partage et d'échanges qui semble avoir satisfait les visiteurs.

## **2.5 Articles, lettres d'information et réseaux sociaux**

Tout au long de l'année, les salariés de l'association ont postés des articles d'actualités (37 au total en 2017) sur le site internet de l'association ([www.lesjardinsnourriciers.com](http://www.lesjardinsnourriciers.com)). Ces articles, relayés sur la page Facebook de l'association ([www.facebook.com/lesjardinsnourriciers/](http://www.facebook.com/lesjardinsnourriciers/)), permettent de diffuser largement les dernières nouvelles des activités et des temps forts associatifs. Nous noterons toutefois des difficultés dans la régularité des mises en ligne, essentiellement dues à un calendrier aux jardins souvent très chargé et relayant les tâches de communication aux jours pluvieux... et comme il n'y a pas eu beaucoup de pluie ce printemps et cet été...

Par ailleurs une lettre d'information trimestrielle est envoyée par mail aux adhérents, aux sympathisants et partenaires de l'association (environ 200 destinataires). Elle rassemble un édito, les articles d'actualités des trois derniers mois ainsi qu'un agenda des événements à venir et les petites annonces associatives. L'équipe associative s'interroge toutefois sur le format de cette lettre qui peut être assez « lourd », notamment en termes de longueur et de densité d'information.

## **3 Partenariats**

Pour mener à bien ses activités et s'inscrire pleinement dans son territoire l'association a entamé des partenariats avec différentes entreprises et associations du Diois.

Un rapprochement a été opéré avec la distillerie Nateva afin d'envisager la livraison régulière des déchets verts compostables issus du processus de distillation. Ces déchets (à 90% issus de l'agriculture biologique) doivent être déversés par camion benne sur un terrain mis à disposition de l'association à l'Hermite, à Marnac en Diois. Le projet est de développer une plateforme de compostage sur ce site. Aucune livraison n'a pu être effectuée en 2017, mais des premières sont prévues pour 2018. L'association indemnise l'entreprise pour le transport des déchets à hauteur de 80€ par benne livrée.

Un partenariat avec l'association Valdec'Quint, à Saint Julien en Quint, a été également conclu pour la livraison des paniers. Chaque mercredi soir, l'espace d'accueil de l'association héberge ainsi la permanence de distribution. Il en va de même avec la mairie de Marnac en Diois qui met à disposition de l'association un local derrière la mairie.

Egalement, en vue de développer la production de Micro-organismes Efficaces (EM - activateur de compost et fertilisant naturel), un partenariat est en cours de formalisation avec l'entreprise Oikos Sphère basé à Lyon. L'enjeu de ce partenariat pour l'association est de partager les protocoles de production de ces EM, de tester leur production à partir de matière première locale, et de créer un marché de distribution de ces produits à l'échelle de la vallée de la Drôme voire du département.

Le partenariat avec le CFPPA, qui consistait en une mise à disposition du terrain d'application, au moins pour la période estivale lorsque les stagiaires sont absents, n'a pas encore pu aboutir. La demande de signature d'une convention entre le CFPPA et les Jardins Nourriciers sera reprise, repensée et reproposée en 2018.

Enfin, les Jardins Nourriciers ont travaillé avec David Vieux et David Tousseyn, éleveurs de Saint Julien en Quint, afin de préparer les terrains mis à disposition de l'association.

## 4 Système d'échange

Les Jardins Nourriciers ont développé un système d'échange permettant à ses adhérents de contribuer aux activités associatives en échange de rétribution en services d'aménagement ou d'entretien de jardin, en légumes et autres produits distribués par l'association. Ce système cherche à favoriser la mutualisation et les relations de solidarité à l'échelle locale tout en garantissant un juste retour, équitable, entre ses adhérents, proportionnellement à l'effort consenti.

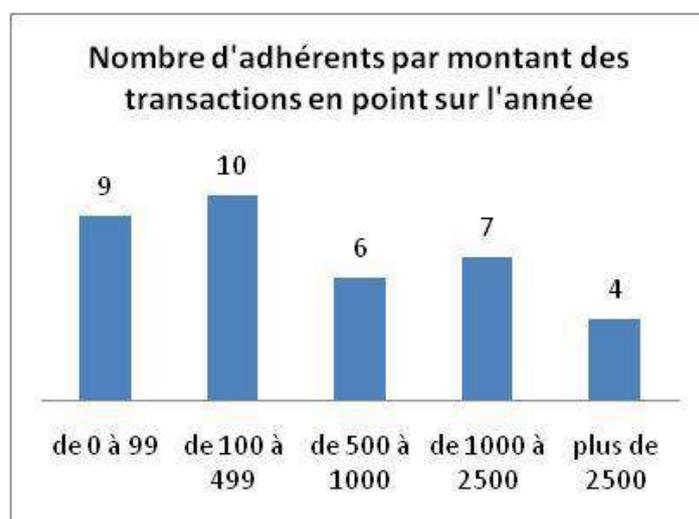
De manière générale, 1 minute de bénévolat équivaut à un point. Le don de produits et marchandises à l'association ouvrent également droit à un crédit de points qui est fonction de la quantité et de la valeur unitaire des produits fournis (valeurs établis par le Conseil d'Administration de l'association pour chaque marchandise).

Ce système d'échange, mis en œuvre dès 2016, s'est progressivement performé, et s'appuie dorénavant sur des outils comptables dédiés qui permettent un suivi des échanges adhérent par adhérent et assurent le suivi d'une année sur l'autre.

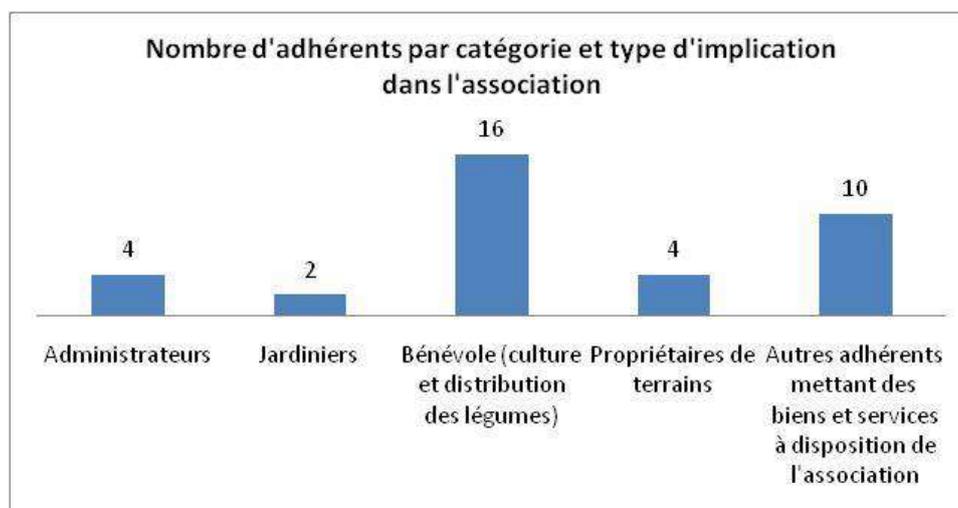
### 4.1 Usagers et bénéficiaires

En 2017, 36 adhérents ont utilisé le système d'échange des Jardins Nourriciers, pour un total de 758 transactions (306 transactions d'indemnisation des adhérents pour leurs services et leur mise à disposition de biens et produits et 439 transactions comptabilisant des distributions de produits et services par l'association à ses adhérents).

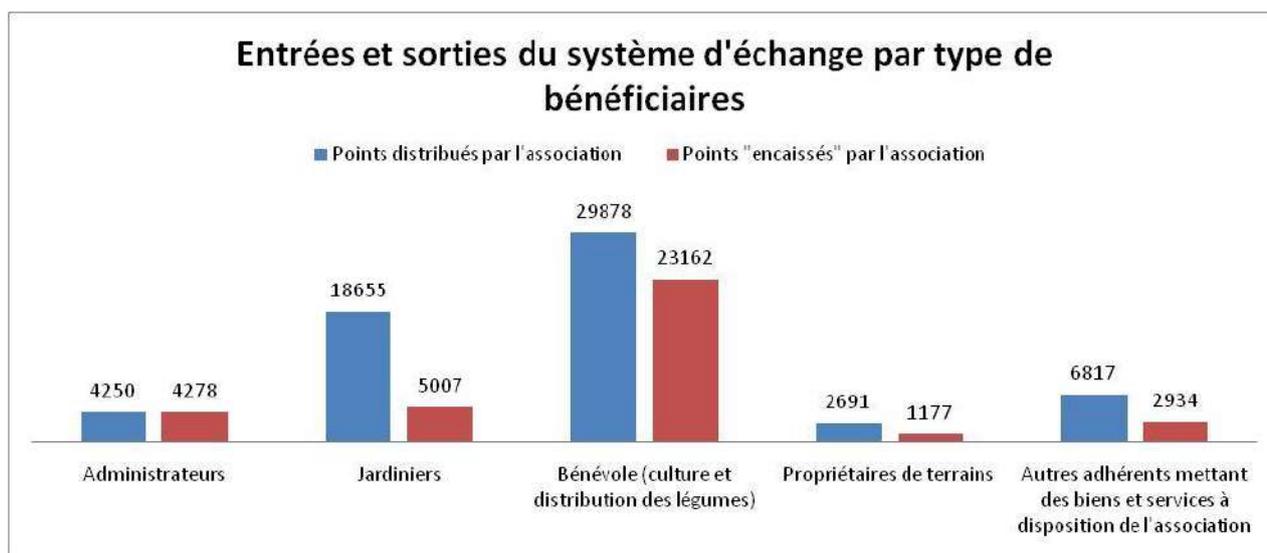
La moitié des adhérents usagers du système d'échange ne réalise que quelques transactions par an pour de faibles montants de points. En revanche l'autre moitié l'utilise plus régulièrement.



Afin de comprendre quels sont les bénéficiaires du système d'échange, nous proposons la catégorisation du diagramme suivant :

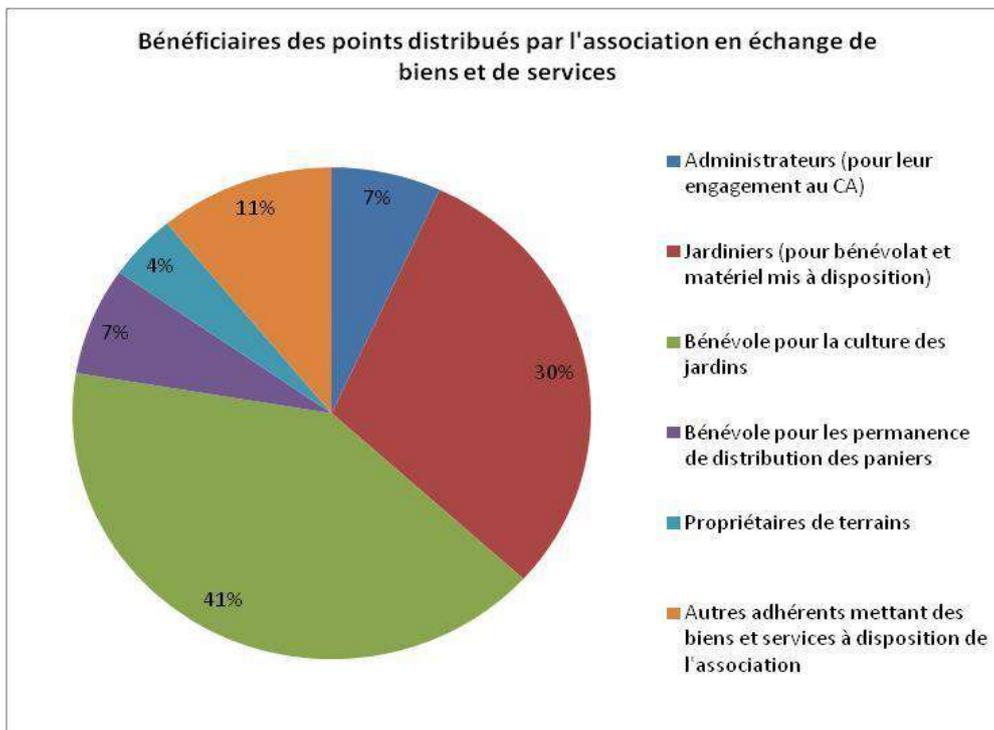


Les graphiques suivant reprennent ces catégories d'utilisateurs du système d'échange et montrent dans quelle proportion chacune de ces catégories reçoit des points pour leurs services et les consomme en contrepartie de légumes et d'autres produits et services associatifs.

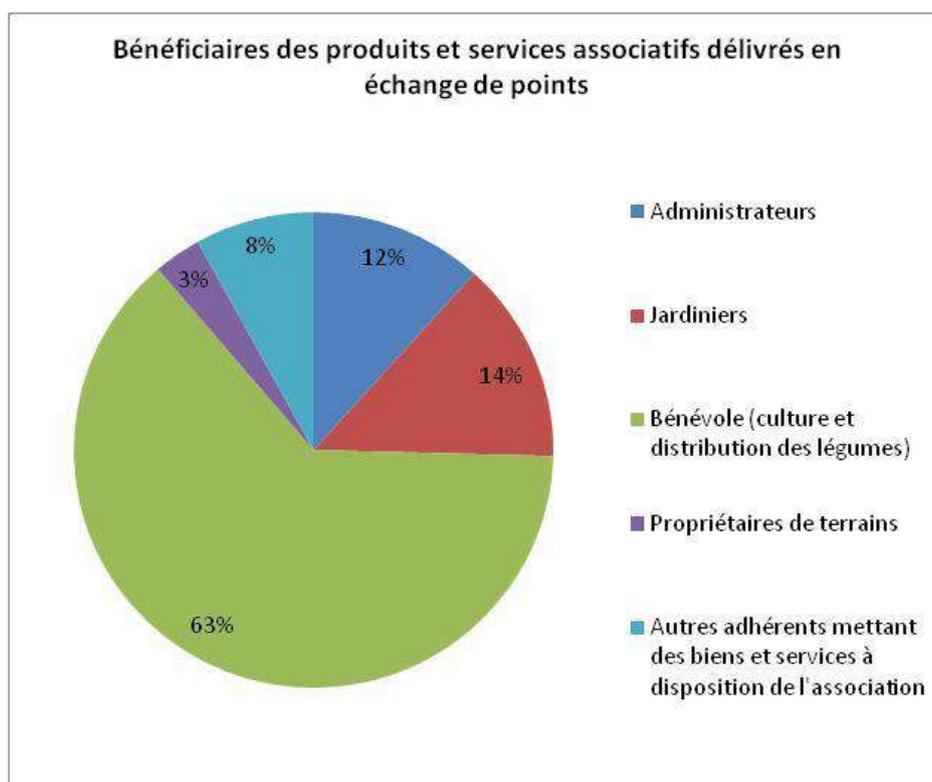


Il apparaît que l'association distribue plus de points qu'elle n'en encaisse. Les administrateurs de l'association (percevant une indemnité forfaitaire) ont un peu plus consommé de produits en points qu'ils n'en ont reçu. Cet écart est dû aux reliquats de l'année dernière utilisés cette année. Parmi les catégories d'adhérents qui reçoivent beaucoup plus de points qu'ils n'en utilisent, on notera les Jardiniers, les propriétaires des terrains et les autres adhérents. Chacune de ces catégories perçoit entre 2 et 3,5 fois plus de points qu'elle n'en utilise. Le constat reste vrai pour les bénévoles investis dans les cultures et les distributions de paniers, mais il n'est pas dans les mêmes proportions, puisque la différence entre entrée et sortie n'est « que » d'environ 30%.

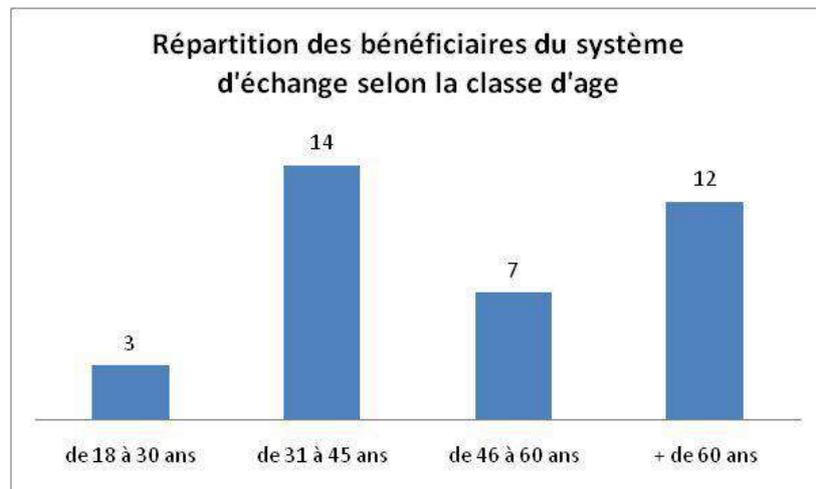
En termes de proportion des distributions de points par l'association à ses adhérents en échange de services et produits, les deux tiers sont destinés aux Jardiniers, ainsi qu'aux bénévoles œuvrant dans les jardins et à la distribution des légumes.



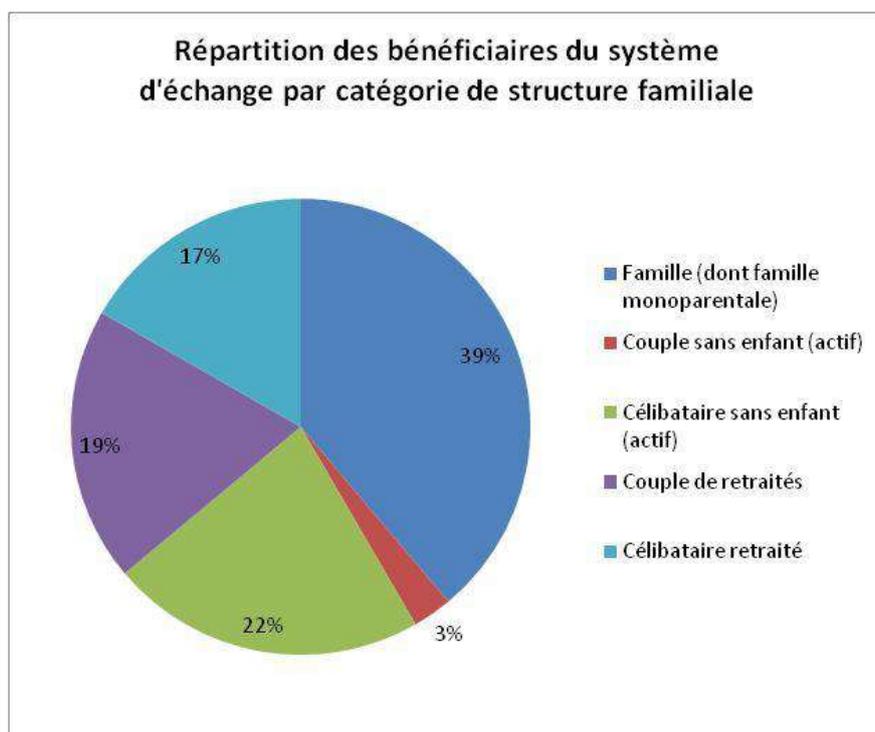
Pareillement, les Jardiniers et les bénévoles impliqués dans les cultures et la distribution des légumes représentent près de 80% des entrées de points dans le système d'échange. En revanche les propriétaires de terrains et les autres adhérents ne sont que peu consommateurs de services associatifs (ou tout du moins n'ont pas recours au système d'échange pour y accéder).



Une autre façon de catégoriser les bénéficiaires du système d'échange, en fonction des informations disponibles au sein de l'association, peut être par classe d'âge et type de structure familiale.



On notera que les adhérents usagers du système d'échange sont répartis de manière relativement homogène entre les classes d'âge supérieur à 30 ans. Seuls les jeunes de moins de 30 ans sont ainsi sous représentés.



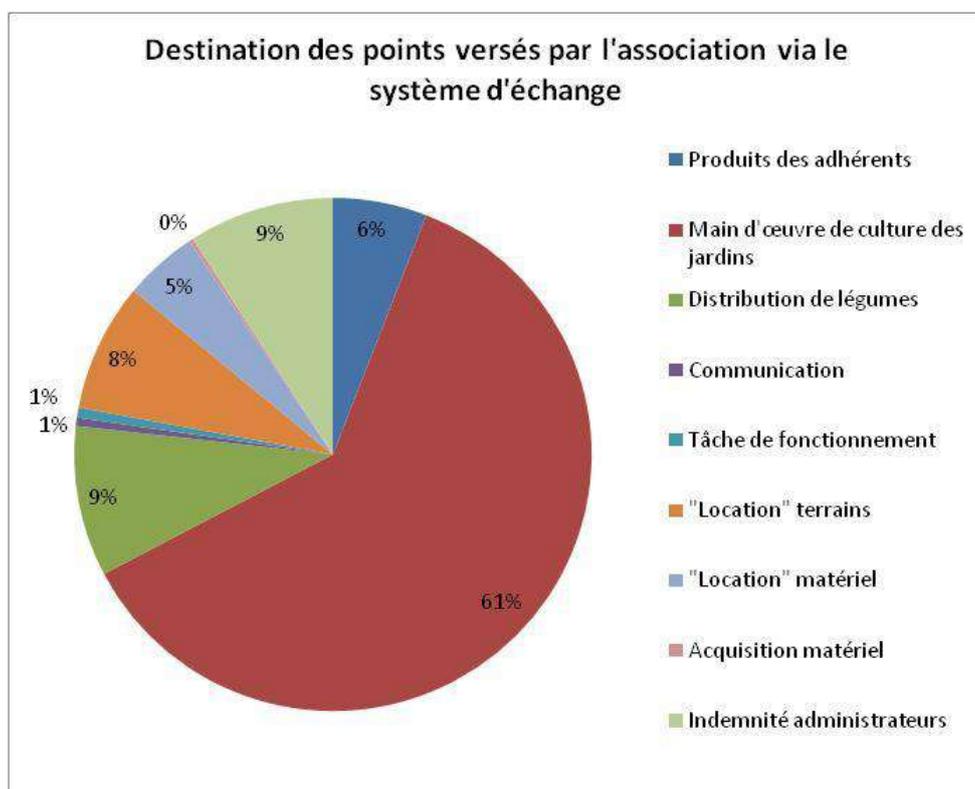
De la même manière, les adhérents usagers du système d'échange se répartissent équitablement entre différentes structures familiales avec toutefois une prédominance des familles avec enfants (dont les parents sont actifs).

## 4.2 Produits et services échangés

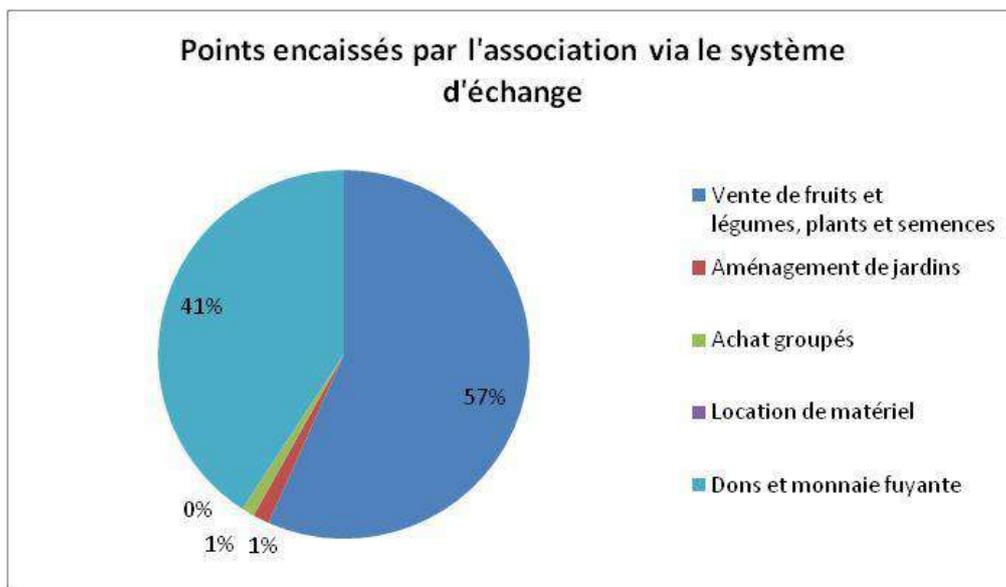
Le système d'échange permet aux adhérents tout à la fois de recevoir des points en échange de leurs services (culture des jardins, distribution des paniers, mise à disposition de matériel, de produits ou de terrains...) et de bénéficier des services et productions de l'association en échange de ces points. Seuls les produits issus d'achats groupés ne sont pas accessibles à 100% en points pour la simple raison que l'association doit pouvoir honorer en euros les factures de ces achats auprès des sociétés tiers.

La première chose à noter pour cette année 2017 est que la part des « ventes » (en nombre de transaction) réalisée via le système d'échange représente plus de la moitié du total des ventes des Jardins Nourriciers (51%), alors qu'elle n'était que de 25% en 2016. Ceci montre une forte progression du système d'échange.

Egalement, les principales « charges » du système d'échange sont liées aux cultures des jardins, mais il permet également de valoriser d'autres tâches et d'autres contributions des adhérents.



Parallèlement les « recettes » du système d'échange sont principalement les ventes de fruits et légumes.



Aussi, 41% des recettes perçues via le système d'échange sont des dons ou des écrêtements de points consécutifs au principe de monnaie fuyante appliquée aux Jardins Nourriciers. Cette proportion est importante car elle peut également induire que l'association n'est pas en mesure de proposer suffisamment de produits ou de services à ses adhérents créditeurs de points. De fait, et faute d'être utilisée, une partie des points est reversée à l'association au 31 décembre.

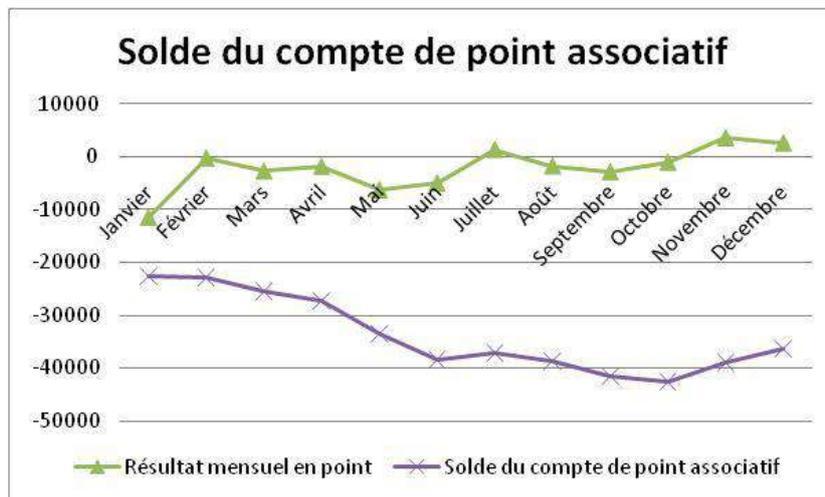
On peut également constater que le système d'échange est encore très peu mobilisé pour de la location de matériel auprès de l'association ou des services d'aménagement de jardin. L'association n'a sans doute pas suffisamment communiqué sur ces aspects et sur le matériel qu'elle peut proposer à ses adhérents.

### 4.3 Bilan comptable du système d'échange

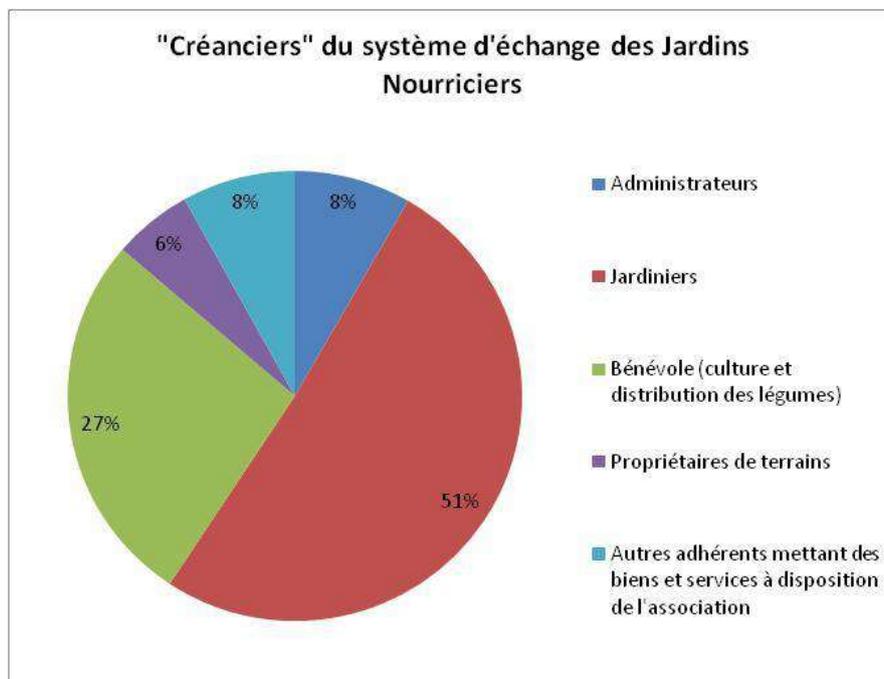
En termes de volume, le nombre de points échangés en 2017 a été de 97 329, alors qu'il n'était que de 14 504 en 2016. Le volume d'échange via le système d'échange des Jardins Nourriciers a donc été multiplié par presque 6 en 2017, ce qui témoigne d'un développement important de l'outil.

Par ailleurs, le système d'échange des Jardins Nourriciers est déficitaire pour la seconde année consécutive, c'est-à-dire que l'association distribue plus de points à ses adhérents qu'elle n'en récupère. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le déficit de points du compte associatif était de 11 184 points, ce qui signifie que ces points se trouvaient sur les comptes des adhérents à cette date (puisque la somme des points sur les comptes des adhérents est égale au nombre des points sur le compte de l'association).

En 2017 l'association a continué à « creuser » son déficit en points qui atteignait, au 31 décembre 2017, 35 401 points. Ceci montre simplement que les adhérents s'impliquent plus pour le projet associatif qu'ils ne reçoivent en produits et services de l'association.



Cette « dette » de points est détenue par 40 adhérents. La répartition de cette dette entre les différents adhérents est la suivante :



Les Jardiniers sont les « détenteurs majoritaires » de la dette de l'association via son système d'échange. Ceci s'explique non seulement par l'engagement bénévole important des Jardiniers associatifs en 2017, mais également par le « régime » spécial qui leur est accordé. En effet ceux-ci ne sont pas soumis à l'obligation d'écêtement annuel des points. Autrement dit, pour les Jardiniers, les points ne sont pas fuyants et sont donc accumulés d'une année sur l'autre afin de garder trace de leur engagement (en plus de leur travail salarié). Ce sont ensuite les bénévoles ayant contribué aux cultures et à la distribution des légumes qui détiennent la dette associative à hauteur de 27%. Puis viennent les administrateurs et les autres adhérents, et enfin les propriétaires des terrains mis à disposition de l'association.

# Bilan des productions maraichères et ventes de fruits et légumes 2017



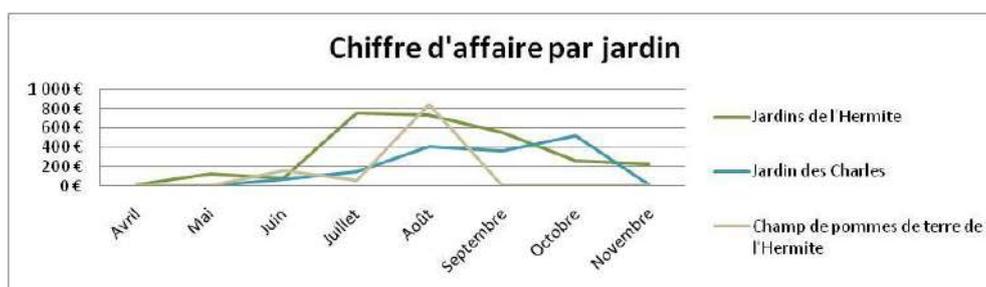
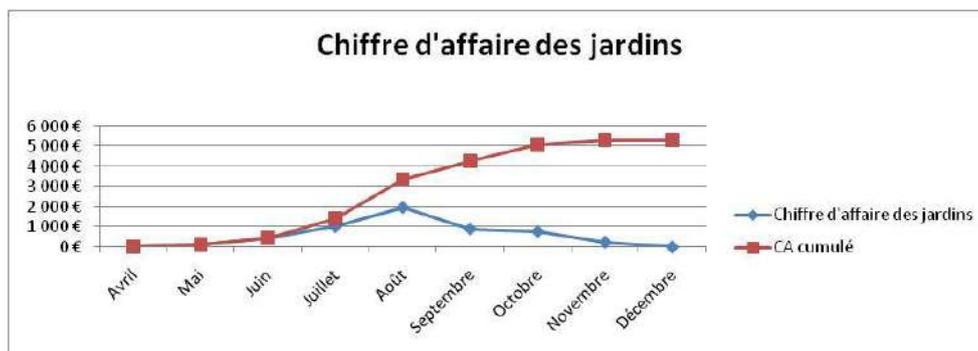
## 1 Bilan des activités de productions maraichères associatives

La production maraichère est la principale activité (en temps de travail et en investissement) de l'association. Même si elle ne représente que 22% de ses ressources propres, elle correspond au cœur de son projet associatif. En 2017 elle a fortement progressé malgré les contraintes liées à des conditions météo défavorables (sécheresse et fortes chaleurs). Par ailleurs, l'apport d'amendement a sans doute été insuffisant sur certains jardins. Par conséquent les objectifs de production fixés début 2017 (7500€ de légumes produits) n'ont pas pleinement été atteints et les rendements doivent être grandement améliorés à l'avenir. Pour autant et au regard de ces difficultés, le volume de production reste très encourageant ainsi que le résultat des itinéraires techniques culturels qui ont permis, par exemple, de faire pousser des carottes, dès la première année, sur des terrains jamais cultivés. Enfin, les cultures n'auront connu que relativement peu de ravageurs (hormis les sangliers).

## 1.1 Chiffre clés de la production maraîchère associative

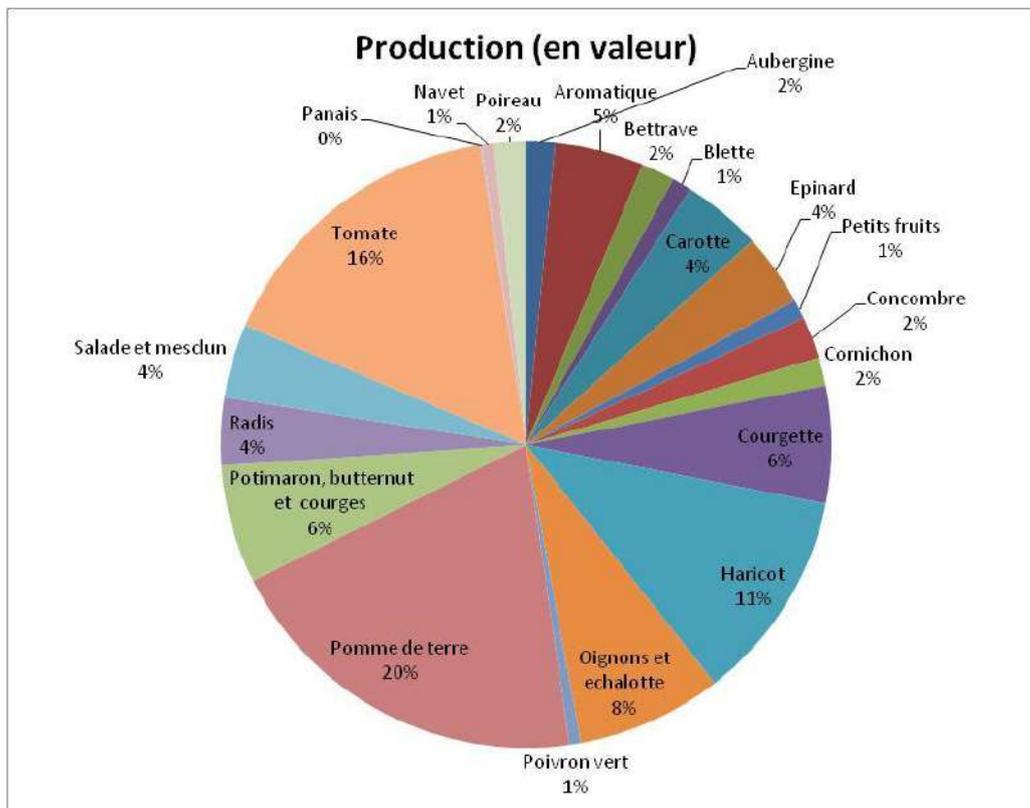
Éléments de suivi	2017	2016	Evolution
Montant des productions en valeur	5650 €	1320 €	+ 328 % (+ 264% hors inflation des prix)
Production en tonne	1,494	0.465	+ 212 %
Surfaces cultivées (surface totale)	2060 m <sup>2</sup>	1000 m <sup>2</sup>	+ 106%
Surface utile	1120 m <sup>2</sup>	620 m <sup>2</sup>	+ 81 %
Productivité en €/m <sup>2</sup> utile	4,76 €/m <sup>2</sup>	2,13 €/m <sup>2</sup>	+ 123 %
Nombre des références proposées	58	26	+ 123%
Productions mises à disposition de l'association par ses adhérents (en valeur et en part de la production totale)	217,45€ ; 4%	184,80€ ; 14%	+18% en valeur - 71% en part de la production totale

Les graphiques suivants détaillent l'évolution du chiffre d'affaire produit au cours de la saison.



## 1.2 Détail de la production maraîchère

Les Jardins Nourriciers ont produit 5 433 € de légumes dans les jardins associatifs. La production de ces légumes se répartit comme suit :



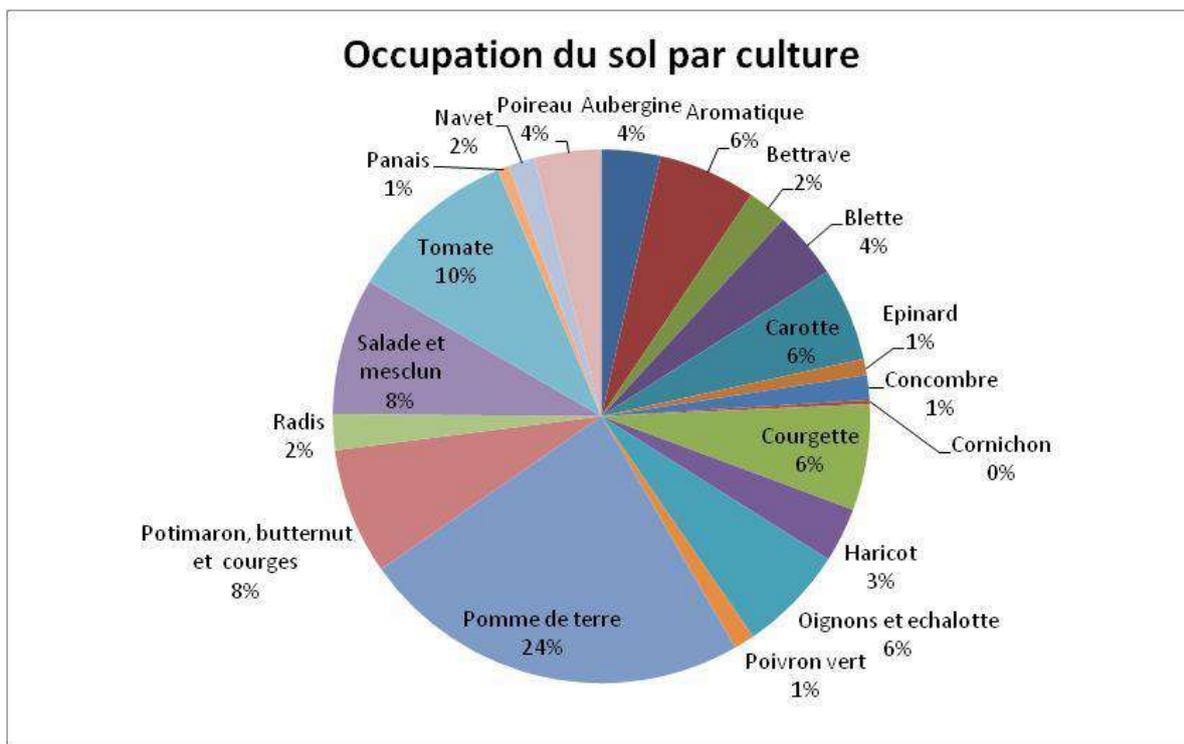
### 1.3 Surfaces mises à disposition de l'association

En 2017 les adhérents de l'association lui ont mis à disposition un total de 4 050 m<sup>2</sup> répartis en 8 jardins. Trois jardins, deux de 400 m<sup>2</sup> et de 300 m<sup>2</sup> à Die, et l'autre de 700 m<sup>2</sup> à Romeyer n'ont pas pu être valorisés par des cultures en 2017, les premiers ayant été mis à disposition tard dans la saison et le second faute de jardinier à proximité pour planifier et coordonner leur mise en culture. La taille moyenne des jardins mis à disposition de l'association est de 506 m<sup>2</sup>.

L'association a fait usage des surfaces mises à sa disposition de la manière suivante :

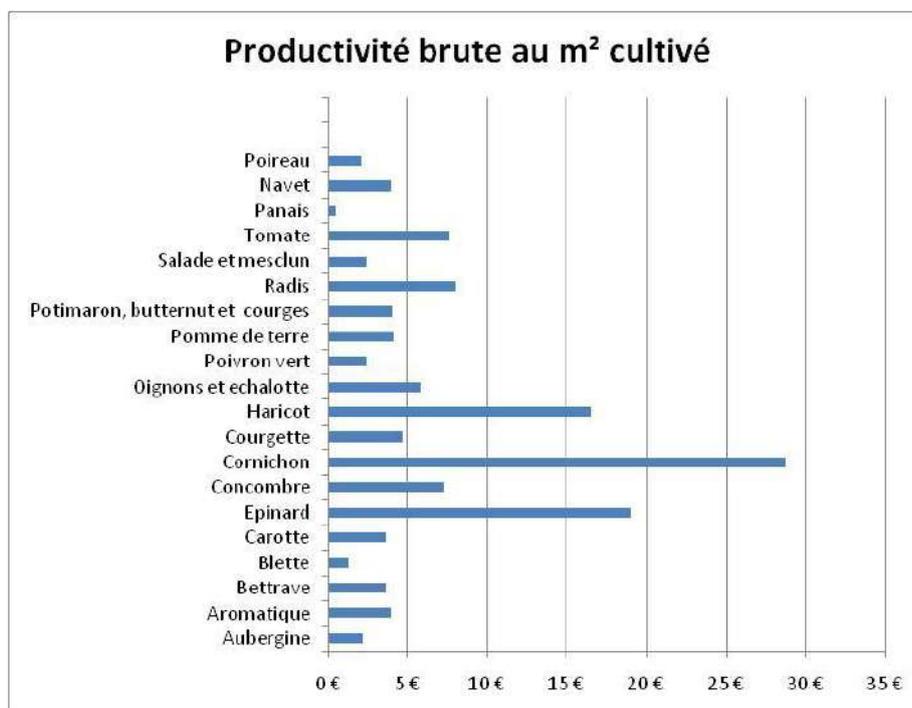


Les 1550 m<sup>2</sup> de surfaces cultivées en maraichage ont accueilli 20 grandes familles de cultures. La répartition des surfaces dédiées à chacune de ces familles est présentée par le graphique suivant :



#### 1.4 Productivité des cultures

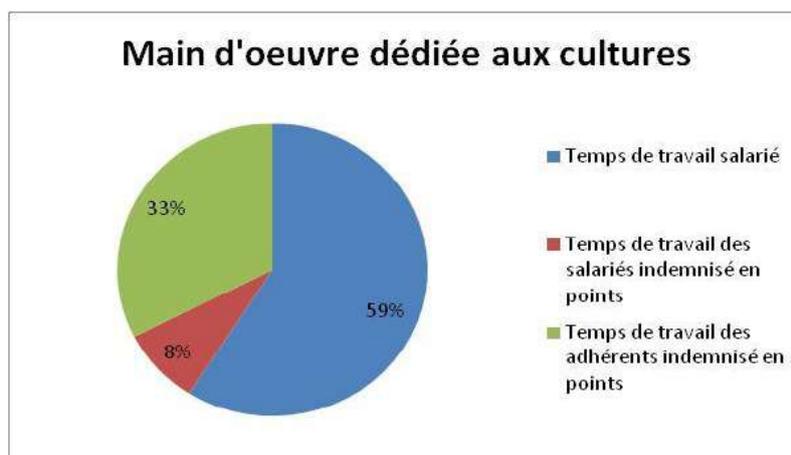
La productivité de chaque légume par unité de surface désigne le chiffre d'affaires obtenue par un m<sup>2</sup> de culture sur l'année.



#### 1.5 Main d'œuvre dédiée aux cultures et contribution des adhérents

33 adhérents ont participé aux cultures et aux distributions de légumes en 2017. Leur engagement à représenté un total de 1 540 heures de travail. Ces heures ont été réalisées par les 2 salariés de

l'association dans le cadre de leur contrat de travail, par ces mêmes salariés et jardiniers mais à titre d'adhérents, contre indemnité en points, et par les adhérents contre indemnité en points.



Le nombre médian d'heures mises à disposition de l'association par ses adhérents actifs pour les cultures et la distribution des paniers est de 10h et la moyenne est de 3,23h par adhérent (dont adhérents inactifs). L'implication des 30 adhérents non salariés a représenté en temps de travail l'équivalent d'un mi-temps (0.48 ETP) sur la période de culture (7 mois).

### 1.6 Productivité horaire et rentabilité des productions maraichères

La direction actuelle de l'association est de parvenir à trouver les moyens de son autonomie financière à l'horizon 2020. Cet objectif est motivé par l'ambition de démontrer que le modèle économique innovant des Jardins Nourriciers, associant des professionnels et des amateurs du maraîchage sur de petites surfaces, peut, à terme, se développer et contribuer à créer de l'emploi sans avoir recours à des subventions. Pour mesurer le chemin parcouru en la matière, l'association se doit de mettre en place et de suivre des indicateurs de rentabilité de son activité de maraîchage. Le tableau et les graphiques suivant vous en présentent la synthèse.

Eléments de suivi	2017	2016	Evolution
Temps de travail / m <sup>2</sup>	0.76 h	1 h	- 24%
Productivité horaire brute <sup>1</sup>	3,33 €	3,01 €	+ 11%
Rentabilité horaire brute <sup>2</sup>	- 6,96 €	-9,49 €	+ 27%
Rentabilité horaire nette <sup>3</sup>	- 8,22 €	-10,46 €	+ 21%

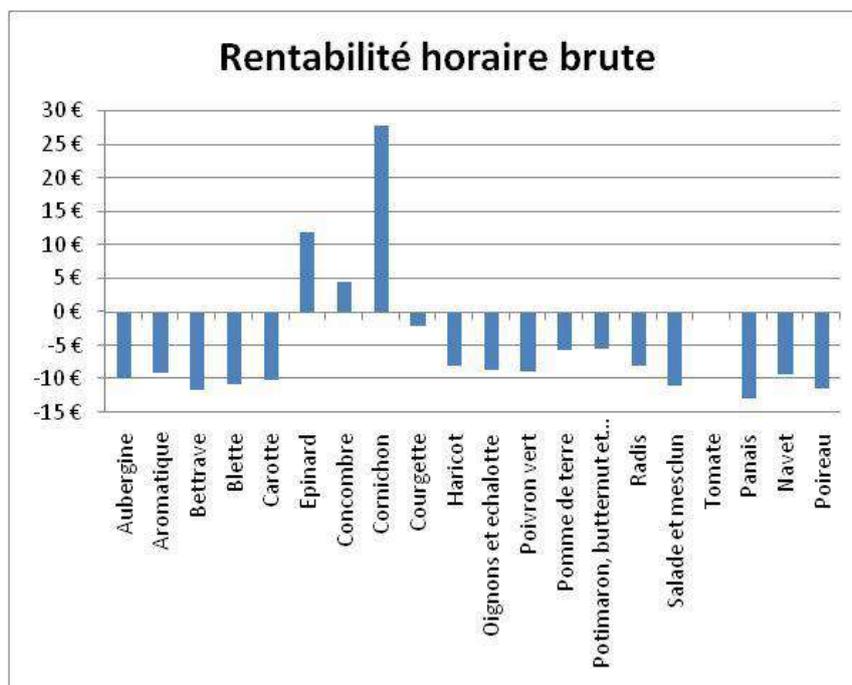
Sur la base d'estimation de temps de travail consacré à chaque type de culture, il est également possible d'évaluer la rentabilité horaire brute de chaque production obtenue en 2017 par l'association. Cette rentabilité est le résultat de la différence entre coût de la main d'œuvre et

<sup>1</sup> La productivité horaire brute est obtenue par le calcul suivant : Chiffre d'affaire des productions maraichères / temps de travail dédié (salarié + adhérent)

<sup>2</sup> La rentabilité horaire brute est obtenue par le calcul : (Chiffre d'affaire des productions maraichères – coût de la main d'œuvre dédiée des salariés et des adhérents indemnisés en point) / temps de travail dédié (salarié + adhérent)

<sup>3</sup> La rentabilité horaire nette est obtenue par le calcul : (Valeur ajoutée des productions maraichères – coût de la main d'œuvre dédiée des salariés et des adhérents indemnisés en point) / temps de travail dédié (salarié et adhérent) où la valeur ajoutée des productions maraichères est égale au chiffre d'affaires diminué des charges de production (postes 601 et 6063 du plan comptable)

produit des ventes des productions. Ces évaluations peuvent toutefois connaître des marges d'incertitudes importantes pouvant aller jusqu'à 50% pour certains types de culture. Malgré cela le graphique suivant donne une bonne indication globale de la valeur ajoutée des différentes productions.



Ces chiffres font clairement apparaître que la production maraîchère est très nettement déficitaire aux Jardins Nourriciers. Ces déficits sont compensés par :

- les marges bénéficiaires dégagées par les autres activités de l'association, notamment les aménagements de jardin
- les subventions (aide CUI-CAE sur le contrat de Pierre Julien Cournil)
- une part d'engagement bénévole des salariés
- une part d'engagement bénévole des adhérents

Il est également à noter qu'un temps de travail important a été consacré à l'aménagement des surfaces de culture et à la mise en place des systèmes d'irrigation. Ces travaux d'investissement, qui pèsent sur la rentabilité des cultures, ne seront plus à refaire sur ces mêmes terrains. Sur ceux-ci, la rentabilité des cultures devraient donc augmenter significativement.

## 2 Distribution et vente des productions maraîchères

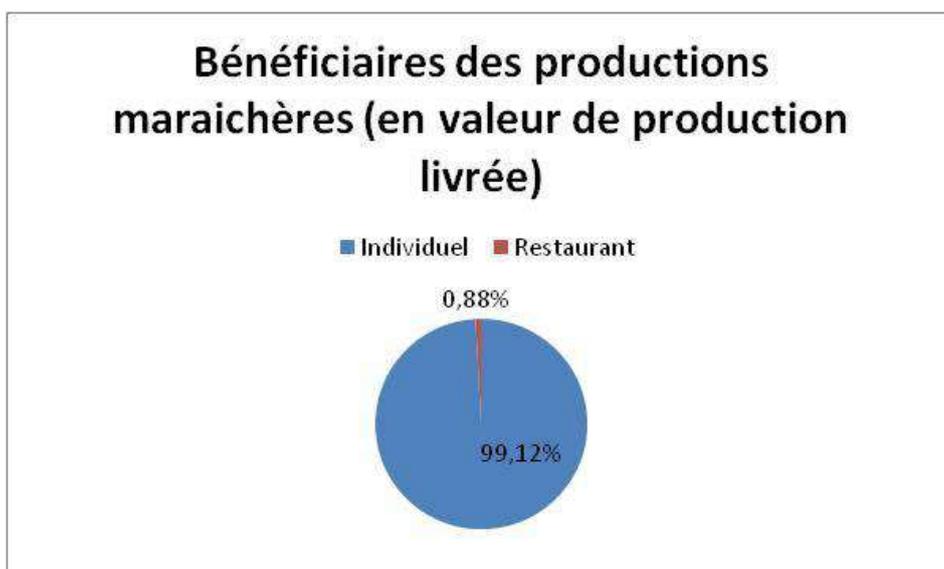
### 2.1 Mode de distribution des productions de fruits et légumes

Deux modes de distribution ont été proposés aux adhérents : par panier hebdomadaire ou à la commande, avec priorité donnée aux paniers en cas de pénurie de production. Les productions ayant été tout juste suffisantes pour assumer les livraisons de panier, peu de commandes ont pu être honorées. La part des ventes en commande directe hors panier correspond très largement aux ventes de pommes de terre en lots de 5, 10 ou 20kg.



## 2.2 Bénéficiaires des productions maraichères

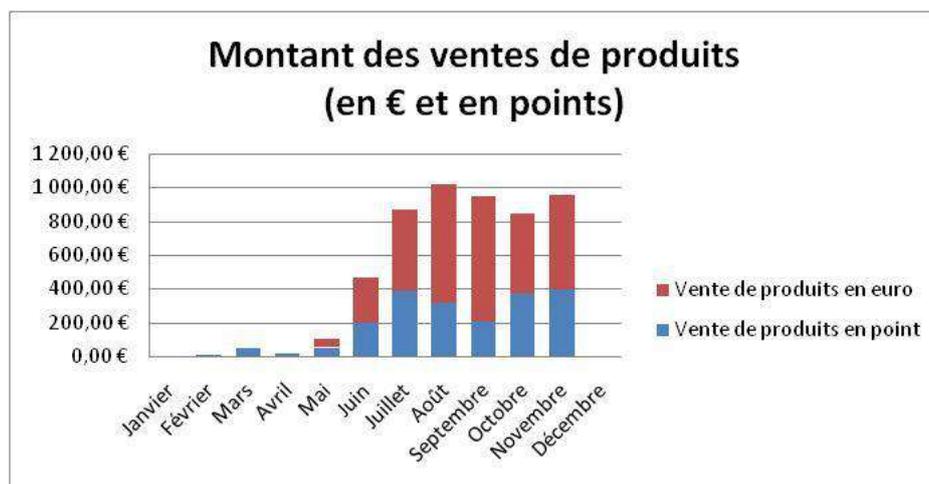
42 adhérents ont bénéficié des productions maraichères en 2017, dont 2 restaurants (Tchai Walla à Die et Bistrot Badin à Saint Julien). Toutefois, le faible niveau de production au regard de la demande et la priorité donnée aux paniers n'ont pas permis de livrer d'importantes quantités à ces derniers.



Par ailleurs, les vacanciers (les adhérents dont la résidence principale est hors Drôme) n'ont représenté que 0,3 % des ventes en valeur, alors qu'ils représentaient 26% des transactions en 2016. Ce recentrage sur le local s'explique également par la priorité donnée aux paniers et donc aux adhérents locaux. Ainsi, alors qu'une communication à destination des vacanciers avait été mise en œuvre en 2016, rien n'a été fait en ce sens en 2017, l'association privilégiant la distribution de ses productions aux adhérents locaux.

## 2.3 Utilisation du système d'échange dans les ventes de production maraichère

Le système d'échange en points a été encouragé et développé au cours de l'année 2017. Il en ressort une forte progression des transactions en points (ou moitié € et moitié points) par rapport à 2016, la part de la valeur de production vendue en points passant ainsi de 20% à 36 %. Au total l'équivalent de 1891 € de production maraichère a été distribué par l'association en contrepartie de points.



## 2.4 Chiffres clés des ventes de production maraichère

Éléments de suivi	2017	2016	Evolution
Valeur totale de vente (tenant compte des remises, pour paniers notamment)	5 134 €	1 320 €	+ 289 %
Part des points dans les ventes associatives	36 %	20 %	+ 44 %
Montant des transactions en €	3 243 €	1 056 €	+ 207 %
Montant des transactions en points	1 891 €	264 €	+ 616 %
Nombre d'adhérents consommateurs	42	12	+ 250 %
Montant moyen d'achat annuel par adhérent consommateur	122 €	110 €	+ 11 %

Il est par ailleurs à noter que les prix en catalogue des produits maraichers proposés par les Jardins Nourriciers ont augmenté d'en moyenne 15% entre 2016 et 2017.

## 3 Distribution des paniers

Trois tailles de panier ont été proposées (petit, moyen et grand). Ils ont été distribués aux adhérents chaque semaine, de 18h à 19h dans trois communes : le lundi à Die, Chez Marc et Gilberte, adhérents de l'association, le mercredi à Saint Julien en Quint à l'EPI, et le vendredi à Marignac en Diois, dans la petite salle derrière la mairie.

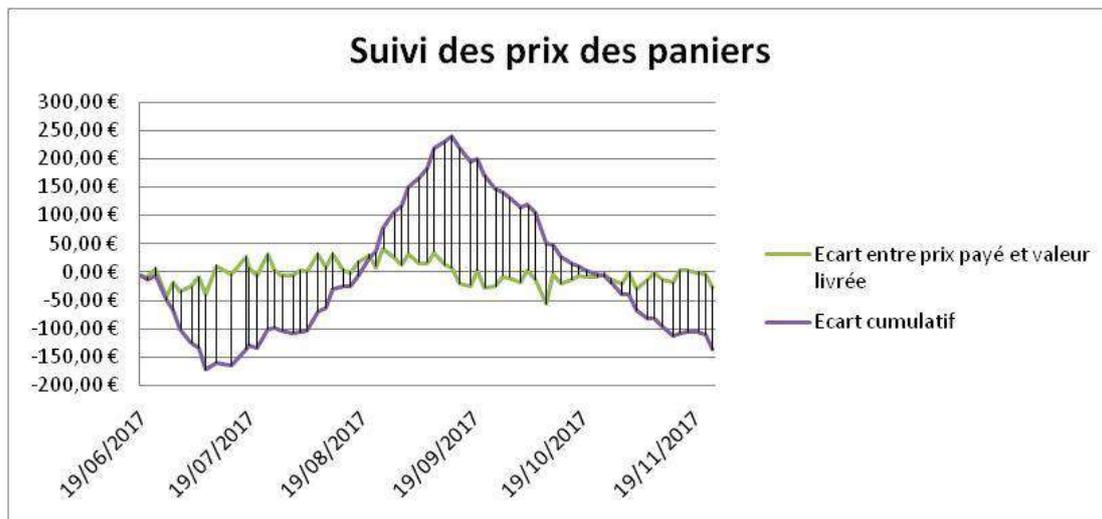
L'objectif de 30 paniers hebdomadaires fixés début 2017 n'a pas été atteint. Les conditions climatiques peu favorables et un déficit d'amendement ont entraîné une plus faible production qu'escomptée (cf chapitre « Production maraichère ») qui n'aurait pas permis d'assumer plus de paniers.

### 3.1 Chiffres clés des paniers

Éléments de suivi	2017	2016	Evolution 2016-2017
Nombre de bénéficiaires	21	7	+ 66 %
Nb de paniers distribués	326 paniers, soit 401 équivalent petits paniers (4 grands, 147 moyens, 172 petits)	92 (taille de panier variable)	+ 350 %
Valeur total de produits livrés	4 747 €	715 €	+ 564 %
Valeur moyenne des paniers	14,85 € (petit : 11,95€ ; moyen : 17,93€ ; grand : 26,3€)	7,77€	+ 91 %
Prix moyen payé en € par les adhérents	8,73 € (petit : 8,22€ moyen : 9,41€)	5,82€	+ 50%
Part moyenne payée en points	32%	25%	+ 28 %
Nombre d'adhérents impliqués dans la distribution	12	1	+ 1 100%
Temps (en minute = point) mis à disposition par les adhérents pour la distribution	4 425 (soit 73,75 h)	660 (soit 11 h)	+ 570%

### 3.2 Mode de paiement et valeur des paniers

Le paiement des paniers a été réalisé par le versement d'avances mensuelles ou trimestrielles de la part des adhérents. En fonction de la taille des paniers livrés, ces avances ont été débitées de 10€ (pour un petit panier), 15€ (pour un panier moyen), ou 22€ (pour un grand panier) à chaque livraison. Les adhérents avaient toutefois la possibilité d'annuler, sans frais, leur panier au moins 24h à l'avance. Parallèlement à ce système de tarification, la valeur réelle des paniers (au regard des prix en catalogue de l'association) a été comptabilisée pour chaque adhérent. En fin de saison, un récapitulatif de l'écart entre les montants facturés et la valeur totale des produits livrés a été établi. Dans le cas où il apparaissait qu'un adhérent avait payé plus que ce qu'il n'avait reçu en produits, son compte de points a été crédité de cette différence. Dans le cas inverse où un adhérent avait reçu plus de produits que ce qu'il n'avait payé, la différence a été prélevée sur ses avances ou, si ses avances étaient épuisées, il lui a été demandé de régler cette différence. Dans un cas comme dans l'autre, ces différences n'ont pas excédé 30€ (hormis pour 1 adhérent) et ont été en moyenne de 16 €. Seul 3 adhérents avaient reçu moins de légumes que ce qu'ils avaient payé et ont donc vu leur compte de points crédité de la différence.



#### 4 Synthèse de l'enquête de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association

Une enquête de satisfaction a été transmise aux adhérents courant octobre 2017. 15 personnes ont répondu, dont 50% des bénéficiaires de paniers ce qui permet d'avoir un retour représentatif du niveau de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association.

En synthèse :

- 87,5% des adhérents qui bénéficiaient d'un panier en 2017 et qui ont répondu souhaitent poursuivre en 2018
- Les lieux et les horaires de distribution semblent convenir globalement, avec toutefois une réserve concernant l'éloignement du lieu de distribution à Die
- 12,5 % des adhérents ayant répondu déclarent avoir encore besoin d'explication concernant les tarifs et les modalités de paiement des paniers
- 80% déclarent être satisfaits de la qualité des légumes
- 77,8% estiment que la quantité des légumes dans les paniers a été satisfaisante

# Bilan chantiers d'aménagement et d'entretien de jardins 2017



## 1 Conseils et aménagement de jardins et de potagers agroécologiques

Les Jardins Nourriciers se sont fixés pour objectif de participer à la (re)valorisation économique, sociale et environnementale des terrains et des jardins de ses adhérents et d'y développer des cultures vivrières familiales et de proximité.

L'association propose un service d'appui-conseil à ses adhérents pour les accompagner dans l'aménagement ou la gestion de ces espaces, quels que soient leur nature et leur taille. Elle apporte ainsi son soutien et son expertise pour favoriser l'esthétique, la biodiversité et l'ergonomie du jardin.

Les Jardiniers ont développé des pratiques en accord avec leurs formations en permaculture et en agro-écologie. Ce service peut être suivi de travaux d'aménagement des jardins si leurs propriétaires le demandent.

### 1.1 Allées gravillonnées et massifs fleuris

Chez Viviane et Philippe, à Die, l'ensemble du jardin a été repensé. Les travaux d'aménagement se sont échelonnés sur toute l'année : gravillonnage des allées, bacs de culture, supports de treille, plantation de haies et massifs fleuris.

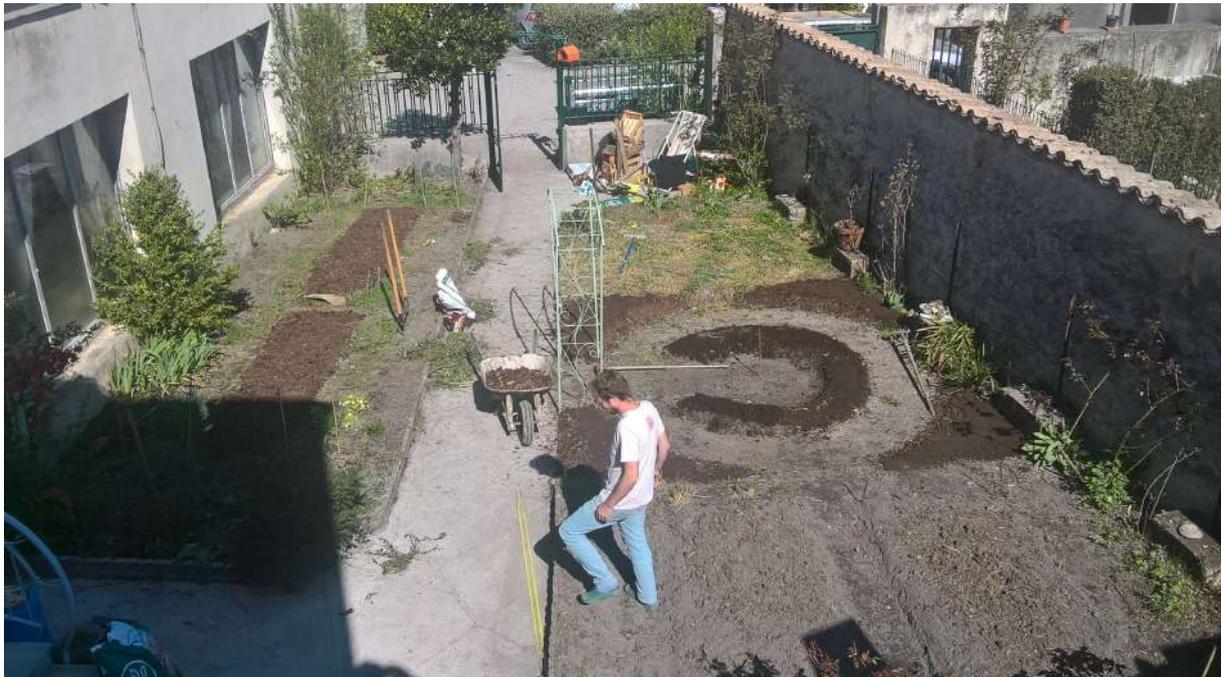




Autour de la maison, le gravier étalé pour faciliter les cheminements a dessiné des massifs plus ou moins larges. Au pied des haies densifiées apparaîtront petits fruits et fleurs dès la fin de l'hiver : vivaces de soleil et framboisiers, plantes aromatiques, pivoines odorantes et bulbes de printemps... Des fleurs tout au long de la saison, un sol couvert en permanence et une diversité bienvenue.

## 1.2 Petit jardin de ville

Chez Morgane et Nico, un petit jardin serré dans la trame bâtie du centre ville de Die s'anime de cultures potagères et d'espaces pour les enfants. Comment conjuguer envies bouillonnantes de jardinage, besoin d'espaces de détente et de jeux et plaisir des yeux ? L'association accompagne Morgane et Nico dans leurs réflexions et travaille avec eux dans leur jardin en apportant soutien technique et cohérence esthétique.



Nos interventions ont surtout eu lieu au printemps et à l'automne, Morgane et Nico se sont occupés de toutes les plantations et récoltes de légumes estivales.

- printemps : répartition des espaces et accès, dessin et mise en place des buttes et planches de cultures potagères, apport organique

- automne : plantation de petits fruits, taille et arrachage de certains arbustes, mise en valeur du dessin initial de « key hole » sur lequel est venue s'implanter la cabane en osier.



### 1.3 Des haies vives et diversifiées

- Chez Marie

La haie mitoyenne était dense et enchevêtrée : des thuyas plantés serrés, taillés puis laissés à l'abandon. Une haie certes efficace en terme de brise-vue mais pauvre au niveau écologique et esthétique... Décision a été prise de couper à ras les thuyas, de sauvegarder les arbustes sauvages qui avaient poussé tant bien que mal au milieu de cet enchevêtrement et de replanter une haie diversifiée. Un mélange de variétés très locales et rustiques : viornes, cornouillers, cerisiers sainte Lucie, érables champêtres et des variétés plus fleuries : abélia, forsythia, lilas, arbousier et autres persistants. Des petits fruits et plantes aromatiques compléteront les étages inférieurs, pour le régal de la faune alentour et des habitants !



- Chez Carole

Nous avons contribué à la conception et à l'implantation d'une haie fleurie diversifiée étagée. Elle viendra habiller le mur et la palissade de séparation avec le voisin.

- Chez Marie et Jean Charles à Romans

Là encore, l'ancienne haie de thuyas moribonde a été abattue pour faire place à une nouvelle haie vive diversifiée intégrée à des massifs aux lisières courbes, plus naturelles. Vivaces condimentaires et d'ornement occuperont bientôt ces nouveaux espaces qui donnent d'ors et déjà du relief et du volume au jardin.



## 2 Constructions

### 2.1 Bacs de cultures potagères

Viviane et Philippe ont opté dans leur jardin pour des cultures potagères en bacs, adaptés aux espaces gravillonnés et facilitant le travail.



Chaque bac, en douglas protégé par un revêtement imperméable pour plus de durabilité, est rempli d'un empilement de couches de bois mort, de broyas végétaux, de paille, de terre, de terreau potager bio et de feuilles mortes, selon des principes utilisés en permaculture dans l'objectif de constituer des sols vivants et auto-fertiles sur plusieurs années.



## 2.2 Châssis pour semis sur couches chaudes

Des châssis en bois ont été construits au début de l'année. Remplis de fumier frais ils permettent d'avancer la date des semis, notamment de tomates, de près d'un mois. Pour un coût de revient de 60 € pièce, nous sommes très satisfait de ces aménagements. Nous tenons à votre disposition le principes de construction s'il vous venait l'envie d'en faire autant dans vos jardins.



### 2.3 Structures de treillage

À Die, chez Viviane et Philippe, un arc en fer forgé a été réalisé sur mesure par Michel de la forge de l'Hermitte. Mis en place, il servira de tuteur à une plante grimpante.



D'autres structures de treillage et tuteurage ont également été renforcées et accueillent une glycine vigoureuse.

### 2.4 Constructions vivantes

L'osier taillé en hiver et replanté directement refait des racines très facilement. Ces branches souples, faciles d'utilisation, permettent de construire toutes sortes de cabanes, abris, tunnels ou clôtures vivantes et mouvantes !



Une cabane en osier a vu le jour en décembre dans le jardin de Morgane et Nico, vous en découvrirez peut être une deuxième sur le terrain de Tim au col de Marignac !



### **3 Plantation de vergers**

Une dizaine d'arbres fruitiers a été plantée chez Marie, en complément de la haie, sur un espace plus ouvert préfigurant le futur verger ! L'association propose ses services pour la plantation, la taille, l'entretien des arbres.

### **4 Entretien de jardins**

L'association a mis en place un service d'entretien de jardin visant à assurer les soins nécessaires aux plantes potagères et autres plantes compagnes et ornementales lors des départs en vacances ou des indisponibilités de ses adhérents (manque de temps, d'énergie, handicap, maladie, etc). Ce service peut être mobilisé ponctuellement ou de manière régulière. Les opérations d'entretien sont diverses : arrosage, taille, tuteurage, nettoyage des surfaces, désherbage, etc.

#### **4.1 Taille et nettoyage massifs**

L'association intervient dans les jardins de particuliers, comme chez Claudine et Denis, où les arbustes de haie ont été taillés au sortir de l'hiver.

#### **4.2 Fauche**

Dans le cadre du partenariat entre l'association et le CFPPA, nous sommes allés faucher leur terrain d'application : un champ de luzerne, qu'ils transforment petit à petit en terrain maraîcher, situé à Die. Cette petite intervention nous a permis de constater que nos outils de fauche étaient limités, et qu'une prochaine subvention nous permettra d'investir dans un matériel plus efficace !

### **5 Et on les trouve où les végétaux qu'on se propose de planter dans vos jardins ?**

Dans l'idéal nous aimerions vous fournir ces végétaux, mais en attendant de développer une vraie pépinière, nous achetons chez des pépiniéristes spécialisés et locaux (Vallée de la Drôme ou pas loin...).

Notre fournisseur attitré d'arbres fruitiers est Jérôme Munoz de Pépin'Hier. Il produit ses arbres et arbustes fruitiers au quartier Truchard à Die, il est spécialisé en variétés anciennes et spécialement adaptées à nos terres et climat diois ! Pépin'Hier s'est engagé à se soumettre au cahier des charges de l'Agriculture biologique pour toute sa production de plantes fruitières.

Quand il manque quelque chose nous nous adressons à la Pépinière Roux, située à Montvendre, dont le fruitier est aussi le coeur de métier.

Cette pépinière nous fournit aussi tout ce qui concerne les arbres et arbustes d'ornement : ils proposent une large gamme où piocher en fonction des hauteurs, encombrements, périodes de floraisons, couleurs, saveurs, feuillages, etc.

Pour les plantes vivaces des étages inférieurs, nous allons chez Vivaces Bertrand, à Saint Vincent de la Commanderie. Ces deux frères sont pépiniéristes depuis 30 ans et spécialistes de fleurs vivaces, aromatiques et graminées.

Sandra Burger produit aussi des fleurs vivaces et des aromatiques à Die. À Crest, Pivoine Rivière peut nous fournir des pivoines ! À Saint Gervais sur Roubion, un pépiniériste s'est spécialisé dans la production d'iris. Nous n'avons pas encore trouvé de producteurs de bulbes dans le coin, restent donc aussi les sites de vente en ligne (ferme de Sainte Marthe par exemple) !